

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2259 - LUNDI 16 MARS 2015



Jean Pierre Bemba

Crise au MLC

Mise au point
des compagnons
de Jean-Pierre Bemba

L'ancien secrétaire général du Mouvement de libération du Congo (MLC) est accusé d'avoir subtilisé les symboles administratifs du parti dont il a fait un usage frauduleux dans ses correspondances, notamment celle adressée à la Céni dans le cadre de l'actualisation de la liste des partis politiques. Pire, Thomas Luhaka se serait également illustré par la fourberie en faisant croire à l'opinion moins avertie qu'il entretiendrait encore la confiance du chef. Cette dénonciation contenue dans une mise au point faite le week-end par les compagnons de lutte de Jean-Pierre Bemba, dont le secrétaire national José Ngoto, vise à tempérer les ardeurs du ministre des PT-NTIC exhorté à suivre l'exemple de ses prédécesseurs qui ont quitté le parti en toute dignité. D'où la demande faite par les signataires de cette déclaration aux autorités politiques du pays de frapper le ministre incriminé d'incompatibilité et de le mettre hors d'état de nuire face aux intérêts du MLC.

Page 13

BAS-CONGO

La base militaire de Kitona
a frôlé un soulèvement

Ce camp militaire situé dans le territoire de Moanda dans la province du Bas-Congo a connu, le vendredi 13 mars, une agitation à la suite d'un soulèvement des ex-combattants protestant contre la mort de leur collègue puni pour indiscipline par la hiérarchie militaire locale. Les coups de fouet qui lui étaient administrés en guise de sanction auraient précipité sa mort. Ce que ses collègues avaient eu du mal à digérer au point de mettre le site sens dessus-dessous. D'autres sources rapportent que, par ce soulèvement, les ex-combattants tenaient à exprimer leur ras-le-bol suite aux attermoissements qui caractérisent le processus de leur démobilisation. Le calme a finalement été rétabli, a rassuré le porte-parole du gouvernement tout en indiquant qu'aucun mort n'a été enregistré à la suite de cette fusillade, mis à part quatre blessés légers qui sont en soins.

Page 13



Quelques officiers des Fardc

BANQUE

La BCC modernise
le système national
de paiement

La modernisation du système national de paiement fait partie des réformes qu'entend initier le gouverneur Deogratias Mutombo Mwana Nyembo à la Banque centrale du Congo. La première étape ayant consisté en la construction du réseau de télécommunication interbancaire pour relier tous les centres informatiques de banques commerciales et de la BCC a été déjà finalisée. La deuxième consistant à développer tous les applicatifs et les logiciels dédiés au RTGS (le système de règlement brut en temps réel) au dépositaire central des titres et à la nouvelle chambre de compensation est en cours.

Le processus devra conduire à l'instauration de l'interbancaire du fait de l'accroissement du nombre de paiements qui se font par carte. Ce qui facilitera des transactions d'une banque à une autre grâce au terminal du paiement. Page 13

ÉVÉNEMENT

Kinshasa accueille la seconde édition
du festival international des peuples
autochtones

L'événement, prévu du 27 au 29 mars dans la capitale, vise à faire connaître les droits des peuples autochtones, pygmées, auprès de tous les Congolais, mais aussi arriver à booster l'adoption et la promulgation de la loi spécifique élaborée en leur faveur et actuellement en

examen au niveau de l'Assemblée nationale. La Dynamique des groupes des peuples autochtones (DGPA), organisateur de cette activité, entend s'en servir pour éveiller la conscience du public et des décideurs politiques sur la richesse du patrimoine culturel et des connais-

sances endogènes des peuples autochtones pygmées. Au-delà, s'affirme le besoin urgent de créer un cadre législatif adapté au mode de vie et à l'environnement de ces peuples autochtones et capable de protéger leurs droits et les territoires qu'ils occupent. Page 14

CLASSEMENT-FIFA

La RDC occupe la 47^e position en mars

Page 14

ÉDITORIAL

Ong

Qui sont donc ces Organisations non gouvernementales sulfureuses dont les cibles privilégiées sont des chefs d'État africains et leurs familles, dont les accusations se trouvent relayées avec un amateurisme confondant par les grands médias occidentaux, que personne à l'exception de quelques juges français peu au fait des réalités ne prennent au sérieux et qui font de ce déni un juteux business ? Oui, qui sont ces Ong et qui se cache derrière elles ?

À ces deux questions, il n'est pas très difficile de répondre même si les gouvernements occidentaux ferment les yeux sur leurs agissements au point que l'on en vient à se demander s'ils ne cherchent pas, par le biais de ces organisations sulfureuses, à regagner le terrain perdu sur notre continent faute d'avoir compris à temps que celui-ci émergerait plus vite qu'on ne le pensait. N'allons pas jusqu'à citer ici des noms : ce serait faire trop d'honneur à des individus peu scrupuleux pour qui l'Afrique, comme au temps de la colonisation, reste le continent où tous les excès, toutes les violences, tous les abus sont permis. Mais dressons en quelques mots le portrait de ces organisations qui perpétuent des rapports humains dégradés que l'on croyait à jamais révolu.

Au cœur de chacune d'elles se trouve de petits groupes d'hommes et de femmes qui ont choisi de bâtir leur fortune sur la crédulité humaine. Chacun d'eux dissimule donc sa véritable raison d'être derrière une sorte de rempart en carton qui prend les formes les plus diverses : défense de l'État de droit, lutte contre la corruption, procès de la mal gouvernance, protection des droits individuels, etc. À leur tête se trouve toujours un homme ou une femme de couleur blanche et de nationalité occidentale qui a une solide expérience dans la manipulation des médias et se réclame généralement de ce qu'il est convenu d'appeler la « gauche ». Mais si l'on regarde qui finance leurs activités, l'on constate vite que les « donateurs » sont toujours de puissants groupes industriels et financiers basés en Europe ou aux États-Unis, parfois même l'un ou l'autre de ces criminels en col blanc que sont les « fonds vautours ». Quand donc les dirigeants et les journalistes du Vieux continent se décideront-ils à traquer la vérité là où elle se dissimule ?

Les Dépêches de Brazzaville

SOUVENIR

Que reste-t-il de l'adresse du président Marien Ngouabi aux femmes de l'URFC ?

Le 13 mars 1977, le président Marien Ngouabi s'était adressé aux femmes de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC). 38 ans après, ce message reste gravé dans la mémoire de la femme congolaise actuelle. Réunies autour de l'Organisation des femmes du Congo (OFC), née des cendres de l'URFC, les femmes ont organisé une conférence-débat, le vendredi dernier.

Deux thèmes ont été développés l'OFC, tout au moins pour celles

en la rendant responsable dans la société, au foyer, au sein de l'administration et de l'entreprise, etc. Une évocation qui a suscité l'intérêt des femmes présentes à cette cérémonie. « Aujourd'hui, nous constatons que ce dynamisme qui habitait nos structures in-



Une vue des femmes de l'OFC

à cette occasion : « vie politique et militantisme où sont les femmes ? » et « Femmes congolaises, impliquons-nous pour la sauvegarde de la paix ». Plusieurs intervenants ont pris la parole à cette occasion parmi lesquels : l'ancien ministre de l'Éducation, Jean-Pierre Ngombé, proche collaborateur du président Marien Ngouabi. Il a basé son intervention sur la vie du président du Congo de 1698 à 1977 en mettant en exergue ses qualités d'homme d'État. Le président Marien Ngouabi, a-t-il rappelé aux femmes de

qui ne le connaissaient pas parce qu'étant trop jeunes à l'époque, « avait beaucoup de prémonition ». Et de préciser : « C'était un homme de paix, qui aimait le peuple. Là où les intérêts du peuple étaient menacés, il intervenait. Humble, modeste, Il aimait vivre en société ». Dans son adresse aux femmes, le 13 mars 1977, le président Marien Ngouabi avait focalisé son intervention sur l'éducation de cette dernière. Cette éducation devait conduire à la libération de la femme

termédiaires et de base de notre parti n'a plus la même intensité qu'à l'époque de Marien Ngouabi », a déclaré l'une des participantes.

Le président de la fédération du PCT-Brazzaville, Gabriel Ondongo, a exhorté les femmes de l'OFC à s'identifier à leurs aînées de l'URFC pour que la femme congolaise prenne ses marques en politique. « Les femmes doivent en permanence être animées du sentiment d'être toujours utiles à notre pays », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION AU CONGO

Les États-Unis d'Amérique plaident pour « la stabilité institutionnelle et constitutionnelle »

À l'issue de l'audience, le 13 mars à Brazzaville, avec le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Congo, Stéphanie Sullivan a indiqué que son pays milite pour la stabilité institutionnelle et constitutionnelle des pays africains. Ceci, pour ne pas décourager, a-t-elle précisé, les investisseurs étrangers.

« Ce qui est plus important c'est que les Congolais devraient se parler entre eux pour consolider la démocratie, instaurer la paix dans le but de faire avancer positivement leur pays sur la voie du développement. Ce que je dois leur dire n'est pas plus important que cette orientation. En effet, en partenariat avec le Congo, les États-Unis d'Amérique multiplient les initiatives pour appuyer la sécurité régionale, le développement économique durable et le processus démocratique en Afrique, en général et au Congo, en particulier », a-t-elle déclaré.

En outre, Stéphanie Sullivan a indiqué que la question sur le changement de la Constitution ne devrait pas être un tabou. D'ailleurs, elle se félicite qu'elle



Stéphanie Sullivan

soit abordée par toutes les tendances politiques. Chacune, a-t-elle reconnu, en donne librement son point de vue. C'est cela, a-t-elle dit, la démocratie. Par ailleurs, l'Ambassadeur des États-Unis au Congo a, par ailleurs, relevé que ses échanges avec le secrétaire général du PCT ont porté également sur les

autres aspects de la politique interne. « Chaque fois que je rencontre le secrétaire général du PCT, j'apprends beaucoup de choses à propos du Congo. Cela m'aide à mieux comprendre la situation sociale, politique et économique de votre pays », a-t-elle conclu.

Roger Ngombé

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Les maires du Congo militent pour une décentralisation effective

Derrière cette déclaration des maires du Congo, leur souci de voir s'appliquer les textes relatifs à la décentralisation. Le sujet a été débattu, parmi tant d'autres, le 12 mars à Brazzaville, lors de la session extraordinaire de l'association des maires du Congo (AMC).

Plusieurs sujets ont, en effet, été abordés lors de ces retrouvailles. Sur le plan financier par exemple, les maires revendiquent à l'État, le déblocage régulier de subventions allouées aux collectivités locales ainsi qu'aux communes. Ils souhaitent également la revalorisation des subventions affectées par le gouvernement aux communes. Afin de dynamiser les différents services des mairies du Congo, l'Amc propose le renouvellement des personnels évoluant au sein des communes et la programmation du plan national de l'assainissement. Les sujets évoqués lors de l'assemblée générale étant complexes, l'association des maires du Congo a réclamé aussi du gouvernement, la mise en œuvre des recommandations issues de la réunion des conférences préfets élargie aux présidents des conseils.

Par contre, les maires du Congo ont déploré le manque du transfert des compétences institutionnelles relatives à la mise en œuvre du projet sur la fonction publique territoriale. Selon les statistiques de l'AMC, les mairies du Congo regorgent plus de 70% de la population congolaise. C'est ainsi que le préfet, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, Séraphin Ondélé, a encouragé l'AMC. « Il est souhaitable que vous enrichissiez vos expériences pour améliorer la gouvernance de vos mairies et communes qui ont les mêmes problèmes notamment ceux liés à l'assainissement, à la salubrité et autres. Le gouvernement est conscient de vos problèmes et il est avec vous », a-t-il indiqué.

La neuvième session extraordinaire de l'Amc a donné l'occasion d'adopter le budget de l'an 2015 dont le montant total n'est pas révélé à la presse. Et le budget adopté aidera à répondre aux engagements des mairies. « Les nouveaux défis qui se présentent à nous sont entre autres : enrichir et partager nos expériences, renforcer les capacités multidimensionnelles des communes, répondre aux attentes de nos populations, raffermir le leadership de notre organisation », a déclaré Hugues Ngouélonélé, président de l'AMC. Rappelons que par la même occasion, l'AMC a appelé les acteurs politiques à privilégier les vertus du dialogue. Et, les maires du Congo ont ainsi réaffirmé leur volonté de garantir et maintenir la cohésion sociale au sein de leurs communes respectives.

Fortuné Ibara

LE FAIT DU JOUR

Constitution : l'intellectuel face aux ouvriers

Ce matin du 9 mars 2015, l'axe routier menant de la banlieue de Kintélé à « Petit-chose », la périphérie nord de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, est, comme d'habitude très animé et les autobus raffolant du « demi-terrain », bondés. Celui dans lequel nous sommes embarqués pour parcourir une certaine distance ne roule pas à grande vitesse, du fait sans doute de l'encombrement. Ce qui profite nettement aux passagers pour suivre le débat qu'ont engagé cinq jeunes garçons arc boutés à leurs positions. Celui-ci porte, vous-vous en doutez, sur la question devenue nationale, relative au changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002.

Disons d'entrée de jeu que sans être arbitraire, la répartition des débatteurs est inégale. Ils sont quatre jeunes, sobrement habillés, opposés à un de leur compagnon de route vêtu costume-cravate, avec une besace. En fait, lui va au bureau, quelque part dans le centre-ville de Brazzaville et devra pour cela se soumettre aux acrobaties des gestionnaires privés du transport en commun en changeant chaque fois de bus. Eux, se rendent sans doute aussi dans les pourtours du centre de la capitale, vaquer à leurs occupations. A priori, tous sont logés à la même enseigne si l'on considère les tracasseries qu'ils affrontent matin et soir pour aller d'un lieu à l'autre de la ville.

N'ayant pas pris ces échanges à leur début, contentons-nous de rapporter le peu que nous avons vécu. Mais en traversant Kintélé, nos amis avaient dû contempler, comme chaque jour, de plus en plus, les immeubles qui sortent de terre de ce côté-là, dédiés aux onzième Jeux africains de septembre prochain ainsi qu'à la future université Denis-Sassou-N'Gouesso. S'ils prolongent le regard un peu plus loin, en direction du fleuve Congo, ils peuvent voir venir en contrebas, la route suspendue qui cerne sur son flanc droit, ou gauche, selon la position où l'on se trouve, le fameux quartier de Ngamakosso, visible par ses nombreuses huttes sommaires faites de tôles, encore appelées hangars.

« Ce qui me préoccupe, c'est une chose : nous devons respecter nos engagements. Si nous avons pris un texte, comme la Constitution, nous devons en respecter les clauses », disait l'intellectuel.

« Oui, mais pourquoi rejeter l'idée de la changer, ou de la modifier, si tel est l'impératif du moment », rétorquait un des quatre compagnons ligués contre leur vis-à-vis. Et un de ses amis d'enchaîner : « Nous sommes fatigués de courir, de fuir la guerre, laissez Sassou travailler, souvenez-vous que la paix au Congo, c'est Sassou ».

« Comment ça la paix c'est Sassou ? Donc s'il quitte le pouvoir, il

n'y aura plus la paix ? », rebondissait le fonctionnaire

« Oui, pour nous c'est cela. Nous avons trop souffert, et moi je viens d'avoir un enfant avec ma femme, il est si jeune, je ne veux plus les violences », renchérrissait l'autre.

« Ah oui, mais vous avez sans doute vécu la guerre du 5 juin et les explosions du 4 mars. Sur le dernier cas, avez-vous bénéficié d'un quelconque soutien des pouvoirs publics ? » chargeait le premier. Pour toute réponse, un des quatre jeunes exhibe un trousseau de clés « Voici les clés de mon logement à Kintélé ; je vis mieux que quand j'habitais Mpila, toutes les conditions sont réunies ».

« Mais certaines familles continuent de vivre sous les tentes à Mpila », réplique leur interlocuteur :

« Oui, parmi ces familles, il y en a qui ont refusé d'occuper les logements qui leur ont été affectés à Kintélé, donc ce n'est pas entièrement de la faute des pouvoirs publics », argua un jeune.

Un peu agacé par ses nombreux contradicteurs, le jeune fonctionnaire ne cède rien : « Regardez, ceci est ma carte de visite, je peux vous dire que je vis mieux, que je bénéficie énormément de ce pouvoir, certainement plus que vous qui parlez. Mais en tant qu'intellectuel, je vous dis que je refuse qu'on touche à la constitution ». Ses interlocuteurs

ne se préoccupent pas de lire sa carte de visite qu'il leur exhibe avec conviction.

« Ce n'est pas de cela que nous parlons. Intellectuel ? C'est vous qui êtes à l'origine des désordres que connaît notre pays. Moi, je suis maçon qualifié, j'ai appris mon métier à l'école et je ne regrette pas ma position sociale. Pourquoi refuser le débat sur la Constitution, ou même son changement ? Télé Congo montre depuis un moment des séquences où la plupart des leaders politiques candidats à la présidentielle de 2009 disaient tout le mal de ce texte. Aujourd'hui, ils sont les premiers à refuser le débat sur le changement alors qu'ils l'ont réclamé à maintes reprises. Les hommes politiques sont les mêmes. Une fois au pouvoir, ceux qui parlent fort aujourd'hui feront la même chose, voire pire. Le peuple est fatigué des querelles partisanses ».

Sur ces entrefaites, nous étions arrivés à destination, mais pas les cinq jeunes, qui ont sans doute poursuivi leur discussion. Ce qui est apparu significatif, c'était de voir que ce sujet hautement politique passionne à ce point des jeunes de moins de vingt-cinq à trente ans, qui plus est, ils échangeaient sans violence verbale aucune se revoyant argument contre argument. Impressionnant !

Gankama N'Siah



Fonds des Nations Unies pour la Population *Représentation en République du Congo*

REF:006/FPA90/COG

I-CONTEXTE

Dans le cadre de son cinquième Programme (2014-2018) de Coopération avec la République du Congo, la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) lance un « Appel à Partenaires 2015-2016 », à l'endroit des ONG, Associations et institutions du secteur privé du Congo. L'UNFPA reconnaît en effet aux ONG, Associations et institutions du secteur privé des savoir-faire spécifiques, une capacité d'innovation, une proximité avec le terrain et les groupes-cibles de son action ainsi qu'une capacité de plaider. A travers cet appel à partenaires, l'UNFPA se propose de valoriser ces savoir-faires, et d'exploiter les complémentarités existantes et potentielles avec l'expertise des partenaires gouvernementaux autour d'actions concrètes.

II-DOMAINES DE PARTENARIAT

Les propositions à partenariat à soumettre, devront porter sur les domaines ci-après :

- 1.Santé maternelle et néonatale
- 2.Planification familiale
- 3.Santé sexuelle et éducation à la sexualité des adolescents et jeunes, y compris la lutte contre le VIH et le Sida
- 4.Égalité de genre et droits reproductifs
- 5.Populations autochtones
- 6.Populations réfugiées
- 7.Données pour le développement

III-ELIGIBILITE

Peuvent soumettre des propositions à partenariat, les organisations non gouvernementales et de la société civile, entreprises et sociétés du secteur privé, ainsi

APPEL À PARTENAIRES 2015-2016

que les organismes de formation et/ou d'apprentissage ci-dessous cités, jouissant du caractère apolitique et justifiant d'une existence officielle d'au moins trois (3) ans. Il s'agit des ONG et Associations, Associations et/ou organisations à base communautaire ; Sociétés savantes ; Associations professionnelles ; Organisations confessionnelles, Groupes médiatiques et/ou de communication, Fédérations et/ou Associations culturelles, Associations éducatives, Clubs de jeunesse, Mouvements féminins, Réseaux associatifs, Sociétés commerciales, Entreprises industrielles, Associations d'artisans, etc.

IV-DOSSIER DE SOUMISSION

Les potentiels partenaires intéressés par le présent appel, sont encouragés à présenter un dossier comprenant : une copie de récépissé de reconnaissance ; une brève note de présentation, précisant les domaines d'intérêt pour le travail avec UNFPA. Et si possible, une copie du rapport d'activités 2014 et du plan d'action en cours, peuvent être annexées.

NB : Les propositions présentées sous la forme manuscrite, seront également examinées, sous réserve qu'elles soient bien lisibles.

V-PROCESSUS DE SELECTION

Une sélection sera effectuée par un panel qui sera mis en place à l'UNFPA, sur la base de l'examen du dossier soumis. Les postulants dont les dossiers seront sélectionnés, seront appelés à fournir en temps opportun, un dossier administratif, ainsi qu'un projet détaillé. Ensuite, des discussions seront menées avec l'Unité Programme du Fonds des Nations Unies pour la

Population, pour convenir des modalités techniques et financières de sa réalisation.

La proposition finale et complète du projet devra intégrer les éventuels éléments issus des échanges avec l'Unité Programme de l'UNFPA, avant soumission de l'ensemble du dossier à la Représentante Résidente pour validation.

Toutefois, les soumissionnaires non sélectionnés au cours seront enregistrés dans la base de données des potentiels partenaires de l'UNFPA et, à ce titre pourraient être contactés selon les nécessités.

VI-LIEU DE DEPOT DES SOUMISSIONS

Les dossiers de soumission doivent être adressés, sous pli fermé, à l'attention de :

Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo

« Appel à Partenaires 2015-2016 »

Rue Crampel (en face de la BDEAC)

BP : 19012. Téléphone : (+242) 05 521 67 00)

Brazzaville - République du Congo

VII-DATE LIMITE DE DEPOT DES SOUMISSIONS

Les dossiers de candidatures seront traités progressivement. Aucun dossier reçu après le mardi 30 juin 2015 à 17heures 30 ne sera examiné.

Les Bureaux de l'UNFPA sont ouverts :

De lundi à Jeudi de 8h00 à 17h30 ; et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Fait à Brazzaville, le 11 mars 2015.

Barbara Joséphine LAURENCEAU
Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo

IN MEMORIAM



Votre itinéraire restera à jamais
une source d'inspiration.

FORCE CITOYENNE

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« La nécessité de l'arbitrage, de la prise de décision et du besoin de consensus, dévoile le caractère dualiste de la démocratie qui se résolve dans l'art de gouverner. Le mandat électoral est donc à la fois un mandat de confiance et de défiance. »

Dr. Abdoulaye Teye, enseignant à l'Université Alioune Diop de Bambey (Sénégal), *Le Quotidien*, 05 mars 2015

« Au Sénégal les sages ont été intégrés dans la gouvernance depuis l'époque coloniale. Ils ne disposent pas d'une place dans la Constitution mais leur rôle est déterminant dans la bonne santé de la démocratie. »

Julio Nyanongo Osséré, sociologue congolais, *Les Dépêches de Brazzaville* N°2243 du 25 février 2015

« Si Bachar (al-Assad) n'est pas la solution, il faut reconnaître que la solution passe par Bachar. »

Claude Guéant, ancien ministre de France, *Jeune Afrique* N°2826 du 8 au 14 au mars 2015, allusion à la situation en Syrie.

« La plus grande poésie, c'est le sommeil. Nous sommes dirigés par des gens qui manquent de sommeil (...) Il faut rétablir la sieste, c'est une courtoisie que l'on fait à son corps »

Dany Laferrière, écrivain haïtien, *Jeune Afrique* N°2826 du 8 au 14 au mars 2015

« Le monde n'a eu aucune difficulté à apprécier l'originalité de la mode, de la cuisine ou de la danse africaine, mais nous avons négligé notre architecture traditionnelle ! »

Tokunbo Omisore, président de l'Union africaine des architectes, *African Business | Hors Série Villes africaines*, février 2015

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ

Les travailleurs inactifs menacés de licenciement

Le conseil d'administration de la Société nationale d'électricité qui s'est réuni à Brazzaville, le 12 mars en session bilancielle, a entériné la décision du directoire tout en recommandant que la notification de licenciement soit faite par voie d'huissier.

Les travailleurs inactifs de la Société nationale d'électricité (SNE) seront bientôt licenciés. Selon le directeur général de la SNE, Louis Kanoha-Elenga, cette mesure concerne aussi bien les travailleurs ayant déserté leurs lieux de travail pour s'asseoir à la maison que ceux se trouvant à l'étranger depuis plusieurs années.

Prenant acte du rapport sur les projets en cours dans l'entreprise (prépaiement, saturne mobile et Cémac), le conseil d'administration a formulé des recommandations à l'endroit du directoire. Il s'agit notamment de l'amélioration de la gouvernance des projets mis en œuvre à la SNE ainsi que leurs suivi et évaluation. Pour mettre un terme à certaines pratiques qui n'augurent pas des lendemains meilleurs, parmi lesquelles les branchements pirates, le conseil d'administration a autorisé la traduction en justice des délinquants et fraudeurs pris en flagrant délit

de piratage d'électricité sur le réseau de la SNE.

La structure de l'endettement de la SNE, une grande difficulté pour l'entreprise

Le conseil a, par ailleurs, pris acte de la structure et du niveau d'endettement de la SNE au 31 décembre 2014. En effet, sans communiquer le montant à la presse, cette entreprise publique a une dette non négligeable vis-à-vis de ses partenaires. Cette somme importante est, une grande difficulté au niveau de la structure, à en croire son directeur général. Pour sortir l'entreprise de cette impasse, les conseillers ont formulé trois recommandations. Il s'agit, entre autres, d'élaborer une fiche présentant la situation de la dette fiscale afin de permettre à l'administrateur représentant le ministre en charge du Portefeuille de présenter le problème à sa tutelle. Le but visé étant de solliciter un traitement susceptible de soulager la SNE du poids de cette dette.

En vue de solliciter un traitement dans le sens de l'apurement de la dette commerciale de la SNE vis-à-vis de la Centrale électrique du Congo (CEC), il a été demandé l'élaboration d'une fiche présentant cette situation. Ceci permettra à l'administrateur représentant le ministre de l'Énergie et de l'Hy-

draulique de présenter la situation à sa tutelle. Ils ont ensuite recommandé la préparation des éléments relatifs à la dette sociale pour permettre un rapprochement avec la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) en vue de son traitement, a expliqué Louis Kanoha-Elenga.

Le conseil d'administration a aussi adopté les états financiers des exercices 2010, 2011 et 2012, considérés comme le point phare de cette session. Au plan interne, le conseil a, enfin, pris acte de la note sur l'incidence financière de la nouvelle convention collective ainsi que des primes et indemnités allouées au personnel de la SNE.

Clôturant les travaux, le président du conseil d'administration de la SNE, Eugène Ondzambé Ngoyi, a invité les responsables de cette entreprise à suivre le chemin balisé. « Nous avons approuvé les états financiers des exercices 2010, 2011 et 2012 et nous engageons le directoire de la SNE à redoubler d'efforts pour permettre l'examen des états financiers de 2013 et 2014 dans un proche avenir afin de consolider le processus de mise en norme de la gestion de cette société », a-t-il martelé.

Rappelons que les états financiers de la SNE n'étaient plus validés depuis 2004.

Parfait Wilfried Douniama

CONSOMMATION

Que mangent les Congolais ?

L'humanité célébrera le 15 mars prochain, la Journée mondiale des droits des consommateurs avec pour thème : « le droit des consommateurs à une alimentation saine ». Une occasion offerte aux États de faire un état des lieux des produits consommés par sa population.

L'enquête menée par Les Dépêches de Brazzaville dans différents marchés et les grandes artères de la capitale congolaise débouche sur un constat des plus amers. Car, en dehors d'une minorité évoluant dans des échoppes (boucherie, alimentation), la majorité des commerçants vendent leurs produits en plein air. De Makélékélé à Talangaï en passant par les autres arrondissements et quartiers, on trouve étalés, à même le sol ou sur une table, des boîtes de conserves et des aliments de différentes natures. Seulement, ils sont exposés au

soleil du matin au soir, donc au contact de la poussière que soulèvent les véhicules à leur passage.

Un autre fait déplorable concerne la vente des produits dont les délais d'expiration sont largement dépassés. C'est souvent le cas des boîtes de conserves et des produits cosmétiques. Ceci, sous le regard impuissant des services d'hygiène et du ministère du Commerce qui, de temps à autre, procède à la saisie desdits produits pour enfin les détruire.

S'ajoutent : la mauvaise manipulation des produits dans les circuits de transformation et de distribution ; l'approvisionnement en eau par des populations à partir des puits artisanaux, des eaux de pluies, des cours d'eau et des sources non aménagées. Des actes qui constituent autant de risques de contamination. « Tous ces vecteurs développent dans l'organisme du consommateur des maladies diarrhéiques.

L'aggravation de pathologies émergentes telles : l'accident vasculaire cérébral (AVC), l'hypertension et l'obésité relève également d'une mauvaise alimentation », indique le rapport d'une étude sur l'épidémiologie et la surveillance médicale. Rappelons que lors de la 53e Assemblée mondiale de la santé, les États ont été interpellés sur la qualité des aliments avec une instruction : développer des programmes d'éducation et de formation au niveau des cycles primaire et secondaire. L'Organisation mondiale de la santé avait, quant à elle, retenu sept approches parmi lesquelles : le renforcement de capacités des systèmes de surveillance des maladies d'origine alimentaire et l'amélioration de l'information des consommateurs sur les risques à consommer certains produits.

Lopelle Mboussa Gassia



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes	3 jours	7 au 9 avril 2015
Gestion des Partenariats Public-Privé (PPP) : outils et pratiques	5 jours	13 au 17 avril 2015
Pratiquer l'audit qualité des fournisseurs	4 jours	20 au 24 avril 2015
La réglementation nationale et internationale des transports	4 jours	28 au 30 avril 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

INFRASTRUCTURES

Le chantier du Port autonome de Brazzaville se dessine

Hangar à passager, structures administratives, guérite et blocs sanitaires construits à Yoro sont complètement achevés. Les quais qui serviront à l'accostage des bateaux sont en cours d'exécution par la société Sino hydro. Par contre les travaux d'aménagement des voies et terre-plein, confiés à Socofran, sont arrêtés faute de financement.

« En dépit de la situation climatique, toutes les parties prenantes veillent à ce que les travaux s'achèvent le plus tôt possible », a rassuré Atef Rezgüi, responsable de la société Studi international, chargé de la mission de contrôle des chantiers de Sino hydro. Il l'a dit, le 12 mars, lors de la visite qu'a effectuée le ministre délégué aux Voies navigables et à l'économie fluviale, Gilbert Mokoki.

Au terme de cette revue des installations, le ministre a eu ce commentaire : « ce qui me réjouit le plus, c'est la date à laquelle la société promet nous remettre l'ouvrage. Par rapport au délai fixé dans le contrat, février 2016 est plus tôt et c'est tant mieux ! ». Intervenant sur l'arrêt des travaux par Socofran, le ministre a rassuré pour un redémarrage imminent. Relevant l'importance de la signature d'une convention de concession avec le groupe Necotrans qui,

via sa sous-traitance Terminal du bassin du Congo, est chargé de la manutention et du déchargement des marchandises, Gilbert Mokoki a souligné que « Ce n'est pas parce qu'on a signé une concession que les activités du port vont s'arrêter. Un espace sera aménagé pour stocker les petits colis. Il y aura une bonne exploitation de l'espace ».

Rappelons que dans le but de faciliter le stockage des mar-

niveau du fleuve continue de constituer un obstacle pour le trafic, limitant ainsi la circulation des bateaux à cinq mois au lieu de douze. L'assainissement de cet espace est inquiétant et devrait interpeller le ministère de l'Environnement.

Afin de doter le Congo d'un secteur fluvial fiable, l'Union européenne dans le cadre du 10e Fonds européen de développement, avait financé à



Le ministre Gilbert Mokoki suivant les explications du chargé de la mission de contrôle

chandises des usagers qui manquaient souvent de place, le gouvernement a déjà doté le port autonome de deux grands entrepôts d'une surface de 2700 m². Un don s'inscrivant dans le cadre du Fonds des Pays pauvres très endettés. Cependant, outre la construction et la réhabilitation des infrastructures, l'ensablement au

hauteur de 5 millions d'euros, le plan d'appui à la navigabilité. Ce projet est mis en œuvre par le groupement d'intérêt économique pour le service commun d'entretien des voies navigables congolaises et centrafricaines, en collaboration avec le ministère des Transports chargé des voies navigables.

Lopelle Mboussa Gassia

ENVIRONNEMENT ET TOURISME

Le Pnud s'engage à appuyer le gouvernement

Le ministre du Tourisme et de l'environnement, Josué Rodrigue Nguonimba, a signé le 12 mars, un accord de partenariat du plan de travail annuel avec le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah.



Les officiels peu avant la signature (crédit-adiac)

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du projet lié à l'élaboration du schéma directeur et du plan d'action de développement durable du tourisme pour le renforcement des capacités de ce secteur.

Peu avant la signature, le représentant résident du Pnud au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah, a rappelé que la préservation durable des écosystèmes naturels est une nécessité pour le développement économique et social. « Les experts mis à contribution dans le cadre d'un partenariat avec l'Organisation mondiale du tourisme, je puis vous assurer de la disponibilité du Pnud ainsi que les systèmes des Nations unies à vous apporter tout l'appui nécessaire dont vous aurez besoin afin de parvenir au résultat attendu par cet accord », a-t-il conclu.

Le ministre Josué Rodrigue Nguonimba a indiqué qu'il compte sur la disponibilité du Pnud pour la concrétisation de cet accord. « Nous avons les pays qui sont passés par ce biais comme le Rwanda et le Botswana, nous estimons que le Congo aussi empruntera le bon couloir pour bénéficier des études de faisabilité dans le secteur de l'environnement et du tourisme », a-t-il souhaité.

Lydie Gisèle Oko



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT : DISTRIBUTEUR DE LUBRIFIANTS CASTROL EN RÉPUBLIQUE DU CONGO POUR PUMA INTERNATIONAL CONGO SA.

Les expressions d'intérêts sont à soumettre au siège de Puma International Congo SA à Pointe Noire sous enveloppe scellée pour le 3 Avril 2015 à 12h00.

REQUIS:

- Respecter les standards Puma Energy et Castrol en terme HSE
- Soumettre un business plan détaillé de 5 ans
- Soumettre tous les documents requis
- Avoir un fond de roulement disponible de minimum 250,000 USD
- Avoir des capacités logistiques sur le territoire de la République du Congo

Pour plus d'information et afin de recevoir la liste exacte des documents requis, merci d'écrire à l'adresse suivante :

Lubricants@pumaenergy.com



CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO., LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées.

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage (sable rouge), de ciment et de gravier.



Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

- Briques de 110 400 CFA
- Briques de 150 300 CFA
- Briques de 200 500 CFA
- Sable Rouge 300' 100.000 CFA
- Sable 300' 100.000 CFA
- Gravier 300' 200.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

SR : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinshasa et la zone nationale N° 1 Centre de nos Bureaux dans le pays.

Contact : (+242) 06 690 7119
06 985 5060

06 655 1111
06 919 8888

AGRICULTURE

Le village agricole expérimental de Nkouo bientôt cinq ans

En octobre de cette année, le village agricole de Nkouo, situé dans le département du Pool à 80 kilomètres au nord de Brazzaville, soufflera ses cinq bougies. Une célébration qui étalera sans doute le succès de cette expérience. Bien que le résultat est jugé satisfaisant, le circuit d'approvisionnement en aliment de bétail demeure un véritable frein à la production des œufs.

C'est pour parvenir à l'autosuffisance par le développement de la production agricole que l'État a prévu 13 milliards de FCFA dans le cadre de son programme de lutte contre la crise alimentaire pour créer trois villages agricoles expérimentaux. Le village de Nkouo, le premier mis en place avant celui d'Imvoubas, est destiné à la production des œufs de table. 40 familles de fermiers sélectionnés dans tout le pays vivent sur le site dans de logements modernes alignés le long du village électrifié, doté d'un hôpital, une école primaire et des aires de jeux.

Au début de leur activité, ils ont reçu chacun du projet un poulailler et 792 (poules) pondeuses plus de deux hectares de terre où sont cultivés des légumes et fruits de première nécessité comme concombre, aubergines, épinards, tomates. En cinq ans d'expérience, souligne Moshe Chvika, un expert israélien responsable du site, l'activité a porté des fruits.

« Nous sommes aujourd'hui à 8 millions d'œufs l'année. Sur la partie maraîchage, c'est difficile de donner des chiffres mais par exemple pour le chou un exploitant peut aller jusqu'à 90 voire 100 tonnes par saison », explique-t-il, reconnaissant que l'objectif n'est pas totalement atteint.

8 millions d'œufs par année

pour 4 millions d'habitants, c'est quasiment 2 œufs par habitants par année !

Pourtant, le village de Nkouo ne peut pas offrir tous les besoins en consommation d'œufs au Congo et à Brazzaville principalement. D'ailleurs, explique Simon Dieudonné Savou, directeur général de l'agriculture, l'objectif au départ était de 6 millions d'œufs par année. « De 6 millions ils sont passés à environ 10 millions.



Une opération de fertilisation du sol /Adiac

Avec l'apport des fermiers privés, l'objectif est de baisser l'importation. C'est aussi pour augmenter l'offre agro-alimentaire des villes. Raison pour laquelle ces villages sont placés proches des centres urbains », précise-t-il.

Le projet aurait dépassé le cap prévu, s'accordent à dire les fermiers. La production des œufs aurait triplé voire quadruplé si l'aliment de bétail avait été disponible, en quantité suffisante et à moindre coût. La Congolaise de développement et de distribution des produits agro-alimentaires (Coddipa) ne satisfait pas la demande des fermiers. L'entreprise ferait face aux difficultés d'approvisionnement en matière première.

Le directeur général de l'Agriculture explique : « L'œuf va toujours coûter cher parce que l'unique usine qui fait l'aliment de bétail, c'est la

Coddipa qui n'a pas une forte capacité financière. Il faut importer l'aliment de bétail. Il s'agit du Soja qui est autour de 20% dans la fabrication d'un aliment de bétail et le maïs qui contribue à 60%. Mais nous n'avons, par exemple, pas d'unité d'extraction de l'huile de Soja pour qu'il y ait le marché ». « Nous allons aujourd'hui au Cameroun pour chercher le produit. Ça coûte cher avec le transport.



Une opération de fertilisation du sol /Adiac

Nous sommes obligés car un arrêt d'une semaine suffit pour tuer tous les poulets », se plaint pour sa part Moshe Chvika.

La cherté de l'aliment de bétail expliquerait le prix de l'œuf en détail

À Nkouo, une palette de 30 œufs est vendue à 3500 FCFA, soit environ 125 FCFA l'œuf. Un montant qui reflète la réalité économique du secteur, selon Arnel Ampha, président de la communauté des exploitants agricoles de Nkouo. « En réalité, l'œuf en lui-même ne coûte pas cher, c'est plutôt ces ingrédients qui coûtent cher », souligne-t-il.

Arnel est autodidacte et a fait des études littéraires à l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville avant de postuler en 2010 au test pour le projet du village agricole de Nkouo.

Comme les autres exploitants, il ne regrette pas l'expérience car ses revenus mensuels lui permettent de nourrir sa famille et de projeter l'avenir. Chaque mois, un exploitant peut gagner entre 450 à 700.000 FCFA de revenu mensuel hors recettes maraîchères. Une somme de 264.000 FCFA leur est prélevée le mois pour renouveler la bonde.

Malgré la cherté et la crise en aliment de bétail, les exploitants veulent atteindre le résultat. Bien qu'elle ne soit pas stable, la production des œufs par jour et par exploitant est estimée pour l'heure à 25 palettes. « Mais tantôt la production baisse considérablement jusqu'à parfois 22 palettes d'œufs par jour, par exploitant et parfois jusqu'à la réforme de bondes poulailler », précise Arnel Ampha.

D'ailleurs pour augmenter leur production, la coordination du projet a décidé d'élargir les poulaillers à 250 nouvelles pondeuses. L'idéal est d'allonger la production des œufs et d'alimenter le marché, principalement celui de Brazzaville où l'œuf est vendu parfois jusqu'à 200 FCFA. « Sur le prix, ce sont les aliments qui font défaut. Mais retenez que les œufs de Nkouo sont les meilleurs. Ils sont congolais, frais et sains », se défend Moshe Chvika.

Outre l'aliment de bétail, l'Israélien de plus de 60 ans, qui a participé dans son pays à l'érection de plus de 400 nouveaux villages agricoles, fustige également l'absence de l'électricité pérenne au village de Nkouo pendant ces dernières années. « Cela fait à peine 4 mois que nous avons le courant normal. Nous utilisons un générateur qui engloutit des millions qu'on aurait investis pour améliorer la production », regrette-t-il, mais confiant pour l'avenir du projet.

« J'étais directeur des écoles agri-

coles en Israël pendant 32 ans. L'agriculture y est très développée et nous sommes arrivés à 471 nouveaux villages. Au Congo, nous avons une bonne terre fertile et l'eau, ce qui manque en Israël. Je suis sûr que l'État va continuer à développer les nouveaux villages, pour qu'à l'avenir le pays baisse ses importations », souligne-t-il.

Les importations du Congo en denrées alimentaires ces dernières années sont estimées à plus de 100 milliards de FCFA. Un budget qui a légèrement baissé depuis que des initiatives privées dans le secteur de l'agriculture ont vu le jour, défend Simon Dieudonné Savou. « N'oubliez pas que les initiatives privées autour de l'agriculture viennent de commencer. Ailleurs ce sont les privées qui font ce secteur », témoigne-t-il.

Cap sur le village agricole d'Odziba

Après le village de Nkouo et d'Imvoubas, spécialisé dans le poulet de chair et séparé d'environ 50 kilomètres, le 3ème village d'Odziba verra le jour bientôt. Environ 700 dossiers de candidatures ont été déjà reçus par la coordination du projet, affirme Moshe Chvika. Le projet s'étendra ensuite à Pointe-Noire et dans d'autres départements.

Mais avant tout, fait remarquer Arnel Ampha, l'expérience de Nkouo est à analyser pour corriger le tir. Si dans la production des œufs, l'aliment de bétail est cité comme frein au développement de la filière, dans le maraîchage, les fermiers attendent la mécanisation de l'agriculture. « Nous travaillons à la main et faisons beaucoup d'efforts. Mais on ne peut pas prétendre à la production souhaitée sans engins », rappelle-t-il.

Quentin Loubou et Firmin Oyé

VIE ASSOCIATIVE

« Po na Ekolo » veut élargir son spectre

La dynamique citoyenne « Po na ekolo-Samu na bwala » lancera, le 1er avril prochain, sa campagne de structuration sur toute l'étendue du territoire national. L'annonce a été faite lors du lancement officiel de ses activités.

Le 14 mars à Brazzaville, la salle des congrès était bondée de monde. Les jeunes venus de tous les arrondissements de la ville capitale ont manifesté leur adhésion à cette dynamique. Dans la salle, on pouvait remarquer la présence des leaders politiques de toute obédience, ainsi qu'une représentation de la société civile.

C'est dans une ambiance festive que le coordonnateur général, Elvis Digne Tsalissan Okombi et son adjoint Juste Bernardin Gavet ont circonscrit l'évènement. Inspirés par la flambée de violence qui a accompagné le parcours des « Diables

rouges » à la Coupe d'Afrique des nations 2015 et les messages de sensibilisation qui ont suivi, ces initiateurs ont vu l'intérêt de mettre en place une dynamique citoyenne pour privilégier l'intérêt général.

« Notre conviction à dénoncer, à lutter contre les antivaleurs, n'est pas pour nous une façon de faire obstruction au noble combat que chacun de nous mène dans sa formation politique, son association ou sa confession religieuse. Elle n'est pas non plus une barrière aux aspirations les plus légitimes des uns et des autres, moins encore un frein à nos luttes idéo-

logiques. C'est simplement une forme d'expression. Il faudrait qu'à l'issue de nos batailles, nous parvenions à la conclusion que la force n'est plus dans la violence aveugle, mais plutôt dans une argumentation plus forte, le vote étant l'étape ultime de toute démarche », a précisé le coordonnateur adjoint de cette Dynamique, Juste Bernardin Gavet.

Avec pour slogan « Ça suffit », ces jeunes entendent mettre, non seulement, fin aux velléités de manipulation, de violence, et de pillage, mais également aux maux qui minent la société congolaise, à savoir : le tribalisme, la corruption la fraude et la pauvreté. « Po na ekolo-samu

na bwala est le rempart que nous mettons face ces velléités. Il nous faut les dénoncer et les combattre avec la dernière énergie. Po na ekolo n'est pas un parti politique, encore moins un groupement politique. Elle est une dynamique citoyenne », a déclaré Elvis Digne Tsalissan Okombi, avant de revenir sur les problèmes socio-économiques qui minent la jeunesse congolaise. « Notre génération est sans doute celle qui a payé le plus lourd tribut subséquent que notre pays a connu. Une société qui oublie de prendre en charge l'une de ses composantes l'enferme dans une logique individualiste, lui apprenant à ne compter que sur elle-

même. Notre jeunesse est devenue une cible des personnes mal intentionnées. Le climat social devenu délétère ».

Trois thèmes ont été développés au cours de cette cérémonie, à savoir : la tolérance en politique, développé par Christ Walembo ; la tolérance par Serge Michel Odzoki et le tribalisme par Germain Céphas Ewangui. Après ces interventions, le nom du président de cette dynamique a été dévoilé. Elu, par consensus, président de cette dynamique, lors de la réunion de la coordination générale, Hugues Nguélondele a manifesté sa volonté d'œuvrer aux côtés des jeunes afin de lutter contre les antivaleurs.

Josiane Mambou Loukoulou

AVIS DE PERTE

M. Hassan Moussa de nationalité libanaise, demande à toute personne qui aurait ramassé son passeport, sa carte d'identité et sa carte bancaire perdus il y a plusieurs jours de bien vouloir les déposer au bureau des Dépêches de Brazzaville, situé sur l'avenue Germain Bicoumat, Immeuble les Palmiers à côté de la radio Pointe - Noire ou le contacter à ces numéros : 06 666 88 38 / 05 700 00 27



IN MEMORIAM

14 mars 2014 - 14 mars 2015

Voici une année jour pour jour que madame Dzaba née Matoumouini Damarie a été rappelée au Seigneur.

Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de séparation, ni combler le vide laissé par sa disparition.

En ce jour mémorable, monsieur Dzaba-Nieme Charles et ses enfants Dzaba Cédric Eric, Dzaba-Nieme Sandra Stella, Dzaba-Dzoualo Sorel Gaël, Dzaba-Nieme Charles Juvénal, Dzaba-Nieme Dorland Carvely associent leur profonde douleur à celle des parents et amis qui l'ont connu et gardent une pensée pieuse pour sa mémoire.

Que le Seigneur lui accorde un repos éternel.



NIARI

Angélique Nzaou Tsimbi : « La liberté s'arrache, elle ne se donne pas, nous avons tous des talents »

La directrice départementale de la promotion de la femme dans le Niari, Angélique Nzaou Tsimbi, a appelé, le 8 mars dernier à Dolisie, les femmes de son département à créer des activités génératrices de revenus pour leur autonomisation.

Elle a lancé cet appel au cours d'un meeting en salle organisé à la faveur de la Journée internationale de la femme, en présence des autorités préfectorales et municipales. La directrice départementale a, à cette occasion, convié les femmes à se prendre en charge et à jouer leur rôle d'éducatrices, en luttant contre l'analphabétisme de leur filles, car « éduquer une femme c'est éduquer toute une nation », a-t-elle martelé, poursuivant que de cet acte dépend le développement de la femme du Niari mais aussi son autonomisation.

Angélique Nzaou Tsimbi a, de ce fait, invité les femmes à travailler davantage afin de faire face à tous les maux et freins qui minent leur existence, notamment : la faible représentativité de la femme dans les sphères de prise de décision et le mauvais positionnement des femmes sur les listes électorales. Elles les invitées à s'engager dans un combat solidaire de revendication de leurs droits en vue d'améliorer leur niveau de vie. « La liberté s'arrache, elle ne se donne pas, nous avons tous des talents », a-t-

elle précisé.

De son côté, le directeur du cabinet du préfet du Niari, Dieudonné Ngoma Bitanga, a attiré l'attention des femmes sur la légalisation de leurs droits, indiquant que cette lutte vient de l'Occident et a tendance à saper l'harmonie au sein de la famille. Il a, à cette même occasion, expliqué que quel que soit le niveau de revenus de la femme en Afrique, le pagnon le plus cher reste celui acheté par son mari et c'est aussi la femme qui refuse à sa belle-sœur de demander l'autonomisation auprès de son frère. « L'autonomisation, c'est bien mais elle doit se faire dans une harmonie sociale », a-t-il dit. Dieudonné Ngoma Bitanga a demandé aux femmes du Niari de peser de tout leur poids sur le politique, afin d'éviter toutes formes de violence électorales dans le département du Niari, expliquant que la femme demeure la première victime et la cible dans les moments de tension. Plusieurs activités, préludes à la journée du 8 mars, ont été programmées dans la ville de Dolisie par la direction de la promotion de la femme, à savoir, l'opération de planting d'arbres fruitiers avec 197 plants de safoutiers sur un hectare, ainsi que des activités sportives. À l'occasion de cette même journée de la femme, une marche citoyenne, un défilé de mode et un don aux femmes vulnérables du 3^e âge ont été organisés par les femmes du département.

Jean-François Ndengué face à la société civile et la force publique à Nkayi

Le directeur général de la police, le général Jean-François Ndengué, a animé le 7 mars à Nkayi, département de la Bouenza, une rencontre citoyenne regroupant les chefs de quartier, chefs de zone, chefs de bloc et sages de la ville, élargie ensuite à la force publique.

Cette rencontre a été essentiellement axée sur « la préservation de la paix, l'unité nationale chèrement acquise, après un cycle infernal de guerres civiles à répétition qu'a connues le Congo ». Ces violences, a dit le général Ndengué, ont beaucoup retardé le développement du pays et remis en question l'unité nationale, la paix des cœurs et des esprits, tout en soulignant la nécessité d'arrêter définitivement ce cycle sanglant dans l'histoire du Congo. Soucieux de tirer un trait sur cette parenthèse socio-politique peu glorieuse de l'histoire du Congo, le directeur général de la police a invité la force publique qui est apolitique, la population de Nkayi et

celle du département de la Bouenza à préserver le corps social de l'usage d'expéditions punitives insensées, susceptibles d'entraver la paix sociale. Il a par ailleurs fait allusion à l'histoire du pays, jonchée de souvenirs effroyables tels des putschs, des conflits sanglants, assassinats, coups d'Etat, etc., dont bon nombre de Congolais gardent des souvenirs avec des pincements de cœurs. Pour éviter pareils épisodes, il a formulé le vœu que tous aient le devoir patriotique de citoyen dans la sauvegarde de la paix, la cohésion sociale et l'unité nationale. Aux membres de la force publique, le général Ndengué a attiré leur attention, surtout sur ceux qui s'illustreraient par des attitudes incongrues envers la population qu'ils sont censés protéger et ses biens, animés par un seul souci, celui du gain facile, en rançonnant à longueur de journée les paisibles citoyens. « Ces comportements déviants doivent interpeller les autorités de la police nationale », a insisté le directeur général de la police qui a promis de mettre fin à

ces pratiques et dérapages parmi les agents de l'ordre et de redorer le blason terni de cette corporation.

Un nouveau commissaire central pour la ville de Nkayi

Le nouveau commissaire central de police de la ville de Nkayi, le commandant de police Ludovic Bantsimba Malhéra, a été installé dans ses fonctions le 7 mars par le directeur général de la police, le général Jean-François Ndengué. La cérémonie de son intronisation s'est déroulée à la place de la gare CFCO de Nkayi, en présence du préfet du département de la Bouenza, Célestin Tombé-Kendé et des autorités militaires et civiles dudit département. Nommé par arrêté n°2970/MID-CAB du 6 février 2015, le commandant Bantsimba Malhéra remplace à ce poste, le colonel William Okemba, nommé directeur départemental de la police à Ewo, dans le département de la Cuvette-Ouest.

Source: Agence congolaise d'information

NÉCROLOGIE

Christian Benjamin Odjola, Mathias Ahoura, Guy Parfait et Lucien Itoua Issombo ainsi que Stanislas Okassou informent leurs tantes, mères, frères, amis et connaissances notamment Claire Avemeka à Oyoué II à Makoua, Ognangué née Marie Nielenga à Etoumbi, Laurent Odjolo à Pointe-Noire et l'Association AME de Makoua du décès de Jeanne Ingoba, survenu le 7 septembre à Brazzaville. L'enterrement aura lieu demain selon le programme ci-après:
9 heure: levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville;
12 heure: recueillement au domicile familial, 46 rue Okouya Talangaï Ngamakosso, arrêt Château d'eau;
14 heure: départ pour le cimetière privé Bouka;
16 heure: fin de la cérémonie.

Les enfants



SNE

Société Nationale d'Electricité

DIRECTION GENERALE
PRESIDENCE DU DIRECTOIRE
Brazzaville

Siège - Social : Boulevard Denis Sassou N'Gouesso
B.P. 95 - Tél / Fax : 222.81.05.66/222.81.05.69
BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUE

La Société Nationale d'Electricité informe son aimable clientèle des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, qu'il sera observé à compter du **14 mars 2015**, des perturbations dans la fourniture d'électricité suite au **retrait de l'exploitation de la turbine GT2 de la Centrale Electrique du Congo de Pointe - Noire**, en raison des travaux de maintenance de la dite turbine qui auront lieu du **14 mars au 02 avril 2015**. La Société Nationale d'Electricité demande à son aimable clientèle de procéder, pendant cette période, à la consommation modérée de l'électricité et la prie de bien vouloir l'excuser du désagrément que ces travaux indispensables pourront causer. Elle la rassure des dispositions particulières qui sont prises, afin de minimiser l'incidence des dits travaux sur la fourniture de l'électricité.

Fait à Brazzaville, le 10 mars 2015

Le Directeur Général,
Président du Directoire

Louis KANOHA-ELENGA

COOPÉRATION

Les Congolais invités à profiter des opportunités de la Namibie

L'ambassadeur de la Namibie au Congo, Vilio Hifindaka, a animé une conférence presse, le 13 mars, au siège de la représentation diplomatique de ce pays, à Brazzaville. « Je suis en effet persuadé que l'ouverture de l'ambassade de la République de Namibie au Congo servira de centre pour le renforcement des relations bilatérales qui existent déjà entre nos nations sœurs, pour le bénéfice des deux peuples », a souligné le diplomate.

D'entrée de jeu, le diplomate a salué l'excellence des relations séculaires qui existent entre le Congo et la Namibie avant et après l'indépendance de ce pays. Il a souhaité voir se consolider la coopération entre les deux États dans plusieurs domaines.

« Nous appelons les Congolais, les hommes d'affaires à visiter la Namibie pour profiter des opportunités qui s'y présentent », a déclaré Vilio Hifindaka. « Nous entendons assouplir la procédure des visas, voire lever certaines exigences », a-t-il précisé.

L'ambassadeur a assuré qu'il entend, durant son mandat, renforcer la coopération bilatérale et élargir l'action dans des domaines tels que l'importation du bois congolais vers son pays, l'exportation de la viande et des produits laitiers namibiens au Congo. À cela s'ajoute une intervention particulière dans les secteurs de la pêche, des sports et la nécessité de parvenir à partager entre les

peuples congolais et namibien leurs patrimoines culturels respectifs.

L'accord-cadre de coopération signé par les gouvernements congolais et namibien en 1991 est une plateforme de coopération bilatérale dans plusieurs domaines. Il couvre entre autres les secteurs de l'agriculture, l'éducation, la pêche, le commerce, l'industrie, le tourisme et la santé. S'y ajoutent les mines, le secteur de l'eau, les télécommunications et le développement des ressources humaines.

Le diplomate a affirmé que tout sera mis en œuvre pour que les deux parties réalisent ce qu'elles ont décidé de faire pour l'intérêt des peuples du Congo et de la Namibie. « Nous allons, ensemble avec le gouvernement de la République du Congo, poursuivre les termes de cet accord-cadre », a assuré Vilio Hifindaka.

En attendant que Namibiens et Congolais concrétisent cette volonté affichée, plus n'est besoin aujourd'hui, de prouver que l'axe Windhoek-Brazzaville se porte bien, comme en témoigne l'inauguration de l'Institut de formation technique et professionnelle de Loudima, le 22 octobre 2014, par les chefs d'Etat des deux pays : Hifikepunye Lucas Pohamba et Denis Sassou N'Guesso. Ce site avait, de 1980 à 1991, abrité le Centre de formation des cadres de la Swapo (South-West African People Organisation), alors en lutte de libération de la Namibie et de l'Afrique australe.

En témoignent aussi les visites effectuées au plus haut niveau dans



L'ambassadeur de Namibie

chacune des capitales des Etats concernés. Et c'est toujours dans le cadre du raffermissement des relations bilatérales que le président namibien est attendu à Brazzaville au courant cette année.

Pour l'ambassadeur, la contribution du Congo à la libération de la Namibie et d'autres pays d'Afrique, à la suite de la signature du protocole de Brazzaville du 13 décembre 1988, « sera à jamais appréciée ». Ce protocole, il faut le rappeler, marqua la fin de la guerre froide en Afrique australe et préfigura la paix dans cette région. Il permit le retrait des troupes cubaines et sud-africaines de l'Angola et favorisa l'indépendance de la Namibie le 21 mars 1990. Notamment, grâce au soutien apporté par le gouvernement et le peuple congolais à la Swapo, le mouvement de libération de ce pays, qui avait mené la lutte pour l'accession de la Namibie à la souveraineté nationale.

Nestor N'Gampoula
et Fiacre Kombo

CONGO-BÉNIN

Le président Thomas Boni Yayi salue la mémoire d'Édith Lucie Bongo Ondimba

Le chef de l'État béninois, Thomas Boni Yayi et son épouse, se sont inclinés, samedi 14 mars, devant la tombe d'Édith Lucie Bongo Ondimba, ex-première dame du Gabon et fille aînée du président Denis Sassou N'Guesso.

C'était à l'occasion d'une cérémonie de recueillement organisée en mémoire de l'illustre disparue au cimetière d'Édou en présence du couple présidentiel congolais, de la famille, des autorités locales et des officiels venus spécialement de Brazzaville. Arrivés en début de matinée par l'aéroport international d'Ollombo, le président Thomas Boni Yayi a été accueilli au pied de l'avion par le ministre d'État, ministre de la Justice et des droits humains, Aimé Emmanuel Yoka. Évoquant avec la presse l'objet de sa visite dans le village natal de son homologue congolais, le chef de l'État béninois a souligné la profondeur des liens d'amitié entre les peuples des deux pays le Congo et le Bénin; les rapports de fraternité qu'il entretient avec ce dernier et rappelé la solidarité africaine, au titre de laquelle, insistait-il, les nations, tout comme les dirigeants doivent se soutenir mutuellement.

« Je suis venu saluer la mémoire d'Édith Lucie Bongo Ondimba, précocement arrachée à l'affection des siens. Elle s'était fait connaître par ses œuvres sociales, par l'amour et pour nous qui avons la foi, nous pouvons dire, au regard des valeurs que l'ex-première dame du Gabon portait, qu'elle était habitée par Dieu », a notamment déclaré Thomas Boni Yayi.

Édith Lucie Bongo Ondimba est décédée le 14 mars 2009 au Maroc et repose au cimetière familial d'Édou, près de la ville d'Oyo, au milieu de tant d'autres proches. Le recueillement organisé, ce samedi, a été comme les précédents, depuis six ans, un moment de souvenir pour la famille présidentielle, pour toutes celles et tous ceux qui l'ont connue et vénèrent sa mémoire. Dans cette optique, la cérémonie des Oscars de la presse qui primait, la veille, les meilleurs journalistes congolais de l'année 2014 a été dédiée à l'ex-première dame du Gabon.

Gankama N'Siah

METATOUT

PREFABS

Qualité et Développement Durable !

N'hésitez pas à visiter notre Show-Room !



Bâtiments préfabriqués - Conteneurs de vie - Bâtiments en acier léger galvanisé
Bâtiments en acier structural - Logements pratiques prêts à l'emploi - Stations Services
Bâtiments écologiques - Bâtiments à systèmes modulaires
Hangars - Cabines Mobilier urbain - Sanitaires



Fonds des Nations Unies pour la Population Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Vacance de poste : N°005 / FPA90 / COG / 2015

Date limite de dépôt des dossiers : Jeudi 25 mars 2015

Titre du poste : Consultant(e) chargé(e) de la revue de la situation actuelle de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires en République du Congo

Type de contrat/Grade: Consultant de la gamme supérieure selon la grille des Nations Unies au Congo

Durée : Deux (2) mois

Lieu d'affectation : Brazzaville

Dans le cadre de la mise en œuvre de son 5e Programme de Coopération (2014-2018), le Bureau de la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo recrute un(e) Consultant(e) chargé(e) de réaliser « la revue de la situation actuelle de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires en République du Congo ». Le poste est à pourvoir immédiatement, pour une durée de deux (2) mois.

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, est un organisme de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances pour chaque femme, homme et enfant. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données de population dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que toutes les grossesses soient désirées, que tous les accouchements soient sans danger, que tous les jeunes soient protégés du VIH et du sida et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

I. DESCRIPTION DES TÂCHES

Sous l'autorité de la Représentante Résidente, et par délégation, sous la supervision directe du responsable du Cluster Jeunes, Genre et Droits Humains, le/la Consultant(e) chargé(e) de réaliser « la revue de la situation actuelle de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires en République du Congo », participe et contribue de façon substantielle à l'atteinte des objectifs définis dans le Programme-Pays UNFPA 2014-2018. Il/elle contribue à la promotion et à la réalisation des activités relevant du mandat de l'UNFPA. Pendant la période de la consultation, le/la Consultant(e) aura à accomplir les tâches suivantes :

- Procéder à une analyse de la situation actuelle de l'éducation à la sexualité dans les manuels et curricula scolaires (primaire et secondaire) au Congo ;
- Collecter les informations disponibles sur les actions menées en matière d'éducation à la sexualité.
- Analyser la mise en œuvre des programmes complets d'éducation à la sexualité, adaptés à l'âge pour les adolescent(e)s et les jeunes des deux sexes ;
- Faire le diagnostic des besoins en matériels didactiques indispensables au renforcement des capacités des intervenants dans la mise en œuvre des programmes d'éducation à la sexualité, adaptés à l'âge pour les adolescents et les jeunes des deux sexes ;
- Recueillir les avis des concepteurs de programmes scolaires (INRAP / Ministères concernés) sur les méthodologies et pédagogies à promouvoir dans le domaine d'éducation sexuelle en milieu scolaire ;
- Documenter les bonnes pratiques enregistrées au cours de cette revue de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires en République du Congo ;
- Elaborer un rapport de la revue réalisée, avec des recommandations nécessaires à la révision des curricula scolaires, ainsi que des propositions de stratégies de plaidoyer en vue de la mise en œuvre d'un programme complet d'éducation à la sexualité, adapté à l'âge pour les adolescents et les jeunes des deux sexes, dans les établissements primaires et secondaires ;

II. Livrable :

- Un rapport final de l'étude présentant :
 - Une analyse de la situation théorique et pratique selon le type d'établissements scolaires ;
 - Un état des outils pédagogiques existants ;
 - Une perception des concepteurs des programmes et élèves ;
 - Des recommandations.

III. QUALIFICATIONS REQUISES

- Être titulaire d'un diplôme de niveau au moins Bac+5 (Master 2) en Sciences de l'Éducation, Sciences Sociales, Santé Publique, ou tout autre domaine similaire.
- Avoir une expérience professionnelle de cinq (5) ans au moins dans le domaine de la recherche et/ou enquête sociales, etc.
- Avoir une expérience dans l'élaboration d'une méthodologie de recherche, la planification d'enquêtes de terrain, avec des capacités analytiques et des capacités rédactionnelles reconnues.
- Avoir la maîtrise du concept de « Programme complet d'éducation à la sexualité, adaptés à l'âge pour les adolescents et les jeunes des deux sexes ».
- Être en mesure de procéder à une analyse documentaire des curricula scolaires et autres documents de référence - nationaux et internationaux - sur l'éducation à la sexualité des adolescents et jeunes.
- Avoir une bonne connaissance du contexte socioculturel national.
- Avoir une bonne connaissance des acteurs intervenant dans les secteurs de : l'éducation à la sexualité des adolescent(e)s et jeunes, la prévention des grossesses précoces et non désirées, les IST/VIH/SIDA et les violences sexuelles, etc. en milieu scolaire.
- Avoir la capacité de travailler en équipe, et sous pression, dans un environnement multiculturel.
- Disposer d'une compétence parfaite des applications courantes des logiciels Pack-Office (Word, Excel, Power Point, Publisher).
- Avoir une maîtrise du français (oral et écrit), et une capacité de travailler avec des documents en langue anglaise.
- Avoir une bonne connaissance des langues nationales congolaises (lingala, kituba)

IV. DOSSIER DE CANDIDATURE

- Composition :
 - Demande non manuscrite spécifiant trois (3) personnes de référence ;
 - Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
 - Formulaire P11 « Notice personnelle des Nations Unies » dûment rempli (Obligatoire, à retirer au Siège UNFPA Congo à Brazzaville, ou télécharger sur le site web www.unfpa-congo.org) ;
 - Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus (Ne pas joindre les originaux) ;
- Lieu de dépôt :

Bureau de l'UNFPA à Brazzaville,
Rue Crampel (en face de la BDEAC)
BP 19012 - Téléphone : (+242) 05 521 67 00
Brazzaville - République du Congo

Vos dossiers de candidature seront adressés, sous pli fermé, à l'attention de :
Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo
Avis de vacance de poste N°005 / FPA90 / COG / 2015
« Consultant(e) chargé(e) de la revue de la situation actuelle de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires en République du Congo »

• Date limite de candidature
Jeudi 25 Mars 2015 à 17 heures 30
(N.B : Les Bureaux de l'UNFPA sont ouverts de lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00)

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour l'interview seront contacté(e)s.

Fait à Brazzaville, le 11 mars 2015

Barbara Joséphine LAURENCEAU
Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo

CHRONIQUE

L'Identité bantoue ou les identités congolaises ?

Faute d'écriture, l'on serait tenté de croire que la mémoire historique s'est effacée car les premiers éléments figés par la colonisation se sont révélés comme une vérité originelle, un point de départ établi. En 1900, l'administrateur colonial Charles Dechavanne prétendait par exemple que les Kongo étaient des commerçants de culture et donc propices à l'administration. Ce qui n'était pas exact, car ils étaient naturellement agriculteurs comme n'importe quel Africain et n'ont exercé une activité commerciale qu'après la traite négrière et l'établissement de nouveaux rapports avec les Portugais, donc à partir des années 1850. Les identités congolaises se sont forgées dans ce contexte d'urbanisation et de domination coloniale et plus particulièrement en milieu urbain.

Les stratégies du colonisateur et des hommes politiques congolais se sont donc construites autour de l'argument ethnique alors que les ethnies revendiquées n'ont rien à voir avec les traditions ancestrales. Bien que d'origine politique et n'ayant pas concerné l'ensemble de la population, les massacres perpétrés lors de la guerre tribale de 1959 par exemple ont contribué à imposer à l'esprit des Congolais l'existence d'un antagonisme « ethnique » Nord/Sud.

C'est en effet, dans l'histoire coloniale et l'histoire politique récente qu'il sied de chercher les germes d'une certaine hostilité ethnique existante, au Congo. La domination française a tout d'abord contribué à construire et à renforcer les sentiments d'appartenance « ethnique ». En classifiant les populations sous leur contrôle par le biais de l'ethnologie, puis en cherchant à s'assurer du bon ordre du territoire, le colonisateur a contribué à figer des identités mouvantes et complexes.

Il existait avant la colonisation française, sur le territoire actuel du Congo, plusieurs entités politiques, parmi lesquelles le royaume téké dans une partie des régions actuelles du Pool et des Plateaux, et dans le Sud, ainsi que plusieurs royaumes issus de la désagrégation de l'empire Kongo. Les structures politiques telles l'Empire Kongo, les royaumes de Loango et téké, les chefferies du Nord ont gratifié le pays d'une grande diversité de cultures traditionnelles et partant, d'autant d'expressions artistiques anciennes : « fétiches à clous » Vili, statuettes bembés, masques particuliers des punu et des kwele, ostensoirs kota, fétiches Téké, cimetières curieux, et tombeaux monumentaux, du pays Iari. Il faut ajouter à cet héritage, un patrimoine architectural colonial inestimable.

Même si l'on persiste à penser que la culture y est restée jusque-là le parent pauvre des investissements des différents gouvernements successifs, il convient naturellement de souligner que le pays compte un grand vivier d'artistes mondialement reconnus qui symbolisent la réalité de l'identité culturelle parmi lesquels : des écrivains, des chanteurs, des peintres sculpteurs, des cinéastes, des hommes de théâtre, etc.

Les populations congolaises cependant peuvent être objectivement distinguées en un seul groupe culturel aux attaches et aux racines profondes. C'est bien entendu le groupe « bantou » dont fait aussi partie une infime minorité du groupe autochtone, dit « pygmées ». L'identité bantoue est reconnue multimillénaire et témoigne d'une dissémination d'un peuple qui a duré des siècles, en évoluant plus moins séparément, sans vraiment se perdre de vue pour se retrouver au final.

Il est frappant de constater après une observation minutieuse que les coutumes, les langues, les mythes des peuples bantous sont beaucoup plus identiques qu'on ne pourrait le penser. Il suffit de maîtriser les clés linguistiques différentielles des Congolais pour assimiler et comprendre toutes les langues du Congo et se rendre compte que finalement tous ne parlent au fond qu'une seule et même langue, le bantou.

C'est un peuple très ancien, déjà remarqué sous l'antiquité, nommé peuple protobantou dans la région des Grands lacs et la vallée du Nil à la conquête et reconquête du monde. On a même retrouvé ses traces dans la linguistique de divers peuples lointains dans l'Antiquité. N'est-ce pas en définitive, notre ignorance historique qui nous éloigne de notre réalité millénaire ?

Ferréol Constant Patrick Gassackys

INTERVIEW

Sylvain Mpili : « Nous voulons que le label « Livres et Auteurs du Bassin du Congo » vive et s'enracine dans les mémoires, afin de créer un moment privilégié de convivialité et d'échange autour des cultures »

Sylvain Mpili, 51 ans, est le nouveau directeur général de la Librairie Galerie Congo. Diplômé de l'université de Paris-Dauphine et titulaire d'un DEA de finance et d'économie, il a fait l'essentiel de sa carrière dans la banque, et plus récemment au poste de directeur administratif et financier de Servair Congo SA, avant de se voir confier, en 2014, la fonction de directeur de cabinet près la direction générale de la banque Société générale Congo.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous avez été nommé en début d'année, quelles orientations prévoyez-vous pour 2015 ?

Sylvain Mpili : J'ai entrepris de poursuivre le développement de cette entité créée par Jean-Paul Pigasse, à qui je rends un hommage appuyé dans vos colonnes pour cette remarquable initiative. Celle-ci consistait, en 2008, à redonner sa place au livre africain et aux auteurs de la sous-région Afrique centrale dans la "capitale mondiale de la culture". Une aubaine pour ces auteurs souvent en quête de visibilité, mais aussi pour la Librairie Galerie Congo, qui réalise là une part substantielle de son chiffre d'affaires. L'édition en Afrique francophone reste encore difficile. Peu d'États ont mis en place une politique du livre qui offrirait un véritable soutien à l'édition : les livres sont encore assujettis à la TVA dans certains pays, les intrants pour la fabrication du livre sont importés et taxés, des dons de livres de l'extérieur gênent la promotion des livres édités localement, le réseau des libraires est encore faible et ne permet généralement pas de couvrir toutes les régions dans un pays... Les éditeurs africains n'ont pas encore accès aux marchés scolaires et le pouvoir d'achat faible des ménages ne permet pas l'acquisition de livres.

Et pourtant, quelques éditeurs africains continuent à travailler d'arrache-pied et font vivre ainsi les cultures et les langues africaines. Quelques partenaires fidèles les aident dans leurs activités et nous recherchons avec eux, d'autres opportunités à exploiter. Mon choix d'accepter de diriger la Librairie Galerie Congo est un choix sincère, vrai, parfois déconcertant, et qui interroge, non seulement l'économiste, mais aussi ceux qu'intéresse le sort de la littérature.

LDB : Quels sont vos objectifs pour cette année ?

SMP : Dès ma prise de fonctions, je me suis fixé plusieurs objectifs simples : faire le choix de la diversité, perpétuer le leadership du concept « Livres et auteurs du Bassin du Congo » ; créer de nouveaux lieux d'expression artistique à travers la littérature et l'art, car je considère que la culture, au même titre que le fait de s'habiller, de se nourrir ou encore d'avoir un toit, est essentielle et permet d'aller plus loin dans la compréhension du monde et de faire tomber les barrières de la différence. Nous voulons que le label « Livres et Auteurs du Bassin du Congo » introduit au Salon international du Livre de Paris par Bénédicte de Capèle (directrice générale des Dépêches de Brazzaville) et Aminata Diop (chef de projets Livre et auteurs du Bassin

du Congo) vive et s'enracine dans les mémoires, afin de créer un moment privilégié de convivialité et d'échange autour des cultures.

LDB : À propos de la compréhension du monde, la Librairie galerie Congo est-elle réellement ouverte à tous les mondes ?

SMP : La librairie galerie Congo a été créée fin 2008. Sa mission prioritaire, était de devenir l'une des vitrines culturelles de l'Afrique créatrice à Paris, afin de montrer au monde, les œuvres de ses grands artistes plasticiens de notre époque. L'espace a pris son essor et est devenu peu à peu, une référence connue pour l'accueil de nombreux auteurs, peintres, photographes et autres artistes qui y passent quotidiennement, sans distinction de nationalité. Même si sa fréquentation reste peu élevée comparativement à d'autres lieux sans doute plus connus à Paris, il s'y organise néanmoins plusieurs rencontres littéraires riches autour d'auteurs comme Daniel Maximin, compagnon de route d'Aimé Césaire, l'écrivain Sami Tchak, le photographe Samuel Nja Kwa, le professeur Jacques Chevrier, la jeune auteure Ndèye Fatou Khane, petite fille de Cheikh Hamidou, Anicet Etou Niang, auteur de *Papa Wemba, la voix de la musique congolaise moderne* (L'Harmattan), une biographie du célèbre musicien congolais, pour n'en citer que quelques-uns. Chacune des rencontres nous a permis d'ouvrir davantage notre espace, et donc un peu de notre Congo à cette diversité culturelle africaine. L'année dernière, au mois de juin, sous le même label, « Livres et auteurs du Bassin du Congo » a, lors de la 32^e édition du Marché de la Poésie, place Saint-Sulpice à Paris, co-organisé la participation de 13 poètes venus des pays du Bassin du Congo.

En février 2015, à l'occasion de l'anniversaire des 20 ans de la mort de Sony Labou Tansi, et des représentations de la pièce « Sony Congo ou la chouette petite vie bien osée de Sony Labou Tansi » au théâtre Le Tarmac à Paris, la Librairie Galerie Congo a organisé un hommage d'exception qui a rassemblé plusieurs auteurs de la diaspora congolaise en France, et bien d'autres invités autour de la figure emblématique de cet auteur congolais internationalement reconnu.

LDB : Quel est le but de la participation de la Librairie galerie Congo à ce grand rendez-vous annuel du livre au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris ?

SMP : L'Afrique doit être consciente de ses atouts. Nous sommes en effet à notre 6^e participation au Salon du livre de Paris sous le label « Livres et auteurs du Bassin du Congo ». En quatre jours, une fusion va s'établir entre nos auteurs et écrivains venus tout spécialement du Congo et de la sous-région du Bassin du Congo, et leurs pairs de France et du reste du Monde. L'expérience acquise durant ces 5 dernières années montre que l'espace « Livres et auteurs du Bassin du Congo » prend ses marques d'année en année, et est aujourd'hui considéré comme le lieu de rendez-vous incontournable des acteurs et des passionnés de littérature africaine francophone. « Livres et auteurs du Bassin du Congo » a également pour



Sylvain Mpili

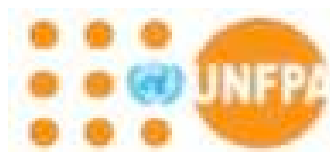
vocation de constituer un réseau de partenaires institutionnels et professionnels destiné à accompagner ses actions collectives : Organisation internationale de la francophonie, ministère des affaires étrangères français, Alliance internationale des éditeurs indépendants, Africultures, Unesco, pays du Bassin du Congo... Ainsi, du 20 au 23 mars prochain, plus de 3 000 livres seront exposés sur une superficie de 280 m² et 25 tables rondes seront organisées. Elles seront animées par des intervenants prestigieux venus de tous horizons.

LDB : Pouvez-vous nous donner quelques indications sur la programmation ?

SMP : Elle est riche comme chaque année ! On célébrera entre autres, la vitalité actuelle du cinéma et de la poésie au Congo, hommage sera rendu à Sony Labou Tansi, l'actualité littéraire sera évoquée notamment lors d'un entretien avec Henri Lopes autour de son nouvel ouvrage, *Le Méridional* (Gallimard, Continents noirs). Le Brésil, pays invité d'honneur du Salon nous bercera aux sources de la samba et des rythmes africains, créant ainsi le lien entre la très populaire samba du Brésil et l'Afrique.

L'histoire occupera une place de choix. Ainsi, en prélude à l'édification d'un espace de mémoire de la traite négrière sur le site historique de la baie de Loango, Livres et Auteurs du Bassin du Congo organisera lors du Salon, en partenariat avec le Centre culturel du Brésil, une conférence axée sur les nombreuses interactions historiques et culturelles existant entre l'Afrique et le Brésil. Une belle occasion pour mon pays, le Congo, de mettre en lumière trois hauts lieux de mémoire de la traite négrière : Gorée, Ouidah et la Baie de Loango en présence de nombreux spécialistes et représentants des chefs d'État du Sénégal, du Bénin et du Congo. Y participeront également, André Patient Bokiba, maître de conférences à l'université Marien-Ngouabi, le poète et écrivain sénégalais Hamidou Sall, Jean-Yves Paraïso, maître de conférences à l'université de Perpignan, Lydie Pongault, directrice du musée-galerie du Bassin du Congo à Brazzaville et conseillère du chef de l'État congolais à la culture et aux arts, qui présentera l'exposition Kiébé Kiébé, danse initiatique du Congo-Brazzaville qu'elle a par ailleurs présenté à l'université de Salvador de Bahia au Brésil cette année.

Propos recueillis par R-M Bouboutou et M A Ngoma



Fonds des Nations Unies pour la Population Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Vacance de poste : N°004/FPA90/COG/2015

Date limite de dépôt des dossiers : 25 Mars 2015 à 17h30

Titre du poste et nombre : Deux (2) Consultant, Chargé (é)s de l'étude pour la mise en place du corps de jeunes volontaires en République du Congo.

Grade et type de contrat : SSA de Niveau III

Durée : 6 semaines calendaires (30 jours ouvrables)

Lieu d'affectation : Brazzaville

Organisation : UNFPA Congo

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) appuie les efforts de la République du Congo en matière de population et développement, santé de la reproduction, VIH/SIDA et genre depuis 1971. Le Congo et l'UNFPA mettent en œuvre leur 5ème Programme de coopération 2014-2018 dont l'un des objectifs est de contribuer de façon significative à la réduction de la mortalité maternelle et du taux de séroprévalence en milieu jeune et, à l'amélioration du statut de la jeune fille. Pour assurer la mise en œuvre et la promotion des interventions du Fonds des Nations Unies pour la population au Congo, l'UNFPA recrute un consultant Programme pour sa Représentation de Brazzaville. Le poste est à pourvoir immédiatement, pour une durée de 1 mois.

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, est une agence de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances de chacun, femme, homme et enfant.

L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données démographiques dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, que chaque accouchement soit sans danger, que chacun soit protégé du VIH/SIDA et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

I - Justification

L'idée de la mise en place du Corps de Jeunes Volontaires du Congo se justifie par :

- la nécessité de construire l'avenir autour d'une citoyenneté active. Le volontariat ne saurait être une simple solution permettant l'adéquation entre un besoin et une offre de compétence. Enjeu également autour de l'unité nationale, la mise en place d'un tel corps doit être l'expression d'une vision d'un Etat pour sa jeunesse ;
- l'insuffisance de ressources humaines compétentes au sein des groupes de base se traduisant par une faible capacité d'auto développement au niveau communautaire et de promotion des initiatives majeures en matière de développement durable,
- l'existence d'une masse de compétences disposées à se mobiliser par le volontariat (dont une partie minimale est utilisée par quelques organisations de la société civile),
- l'augmentation sans cesse croissante du nombre de jeunes diplômés en situation de chômage et de jeunes retraités démunis. Ces jeunes diplômés sont aussi confrontés, dans la recherche d'un premier emploi, au paradoxe du manque d'expériences professionnelles avant l'emploi

L'objectif visé est de mettre en place un mécanisme de mobilisation et de valorisation des ressources humaines locales à travers le Corps de Jeunes Volontaires du Congo.

II - Objectifs assignés à l'étude

L'objectif général de l'étude est de contribuer à la création du Corps de Jeunes Volontaires du Congo ainsi qu'à la définition des conditions nécessaires à sa mise en œuvre.

Il s'agit ainsi :

- d'apprécier l'existence des conditions favorables à la création et à la mise en œuvre efficace d'un Programme National de Volontariat pour la lutte contre la pauvreté en République du Congo. L'étude doit proposer un cadre institutionnel de promotion du volontariat national pour permettre à tous les jeunes citoyens congolais de s'engager volontairement pour la mise en œuvre des chantiers de développement du pays et contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.
- mettre en évidence les possibilités de partenariat et d'action conjointe ou parallèle avec d'autres partenaires au développement, engagés dans des activités de promotion

de volontariat, d'appui à la société civile et de promotion de l'emploi.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

Sur la base des études déjà menées dans le pays, il s'agit :

- d'analyser le tissu associatif et de la société civile en République du Congo, notamment en termes de leurs capacités organisationnelles et capacités de suivi des affectations des volontaires à travers le Programme de Volontariat de Jeunes du Congo. Cette analyse de la situation doit permettre de mettre en lumière la typologie des associations et organisations de volontaires ainsi que leurs rôles et responsabilités. L'étude doit également prendre en compte les modèles traditionnels de volontariat dans le pays ;
- d'identifier les besoins et les compétences des services publics centraux et décentralisés en ressources humaines « volontaires » pour leurs activités de lutte contre la pauvreté ;
- de mener une réflexion sur le cadre législatif du volontariat ;
- de proposer un mécanisme de coordination parmi les organisations de la société civile et autres organisations de développement et les services étatiques ;
- de proposer des textes de base concernant la structure et l'organisation interne du Programme de Volontariat ;
- d'évaluer les possibilités de durabilité en termes organisationnels et financiers dudit Programme ;
- d'apprécier les rôles, les responsabilités des acteurs et des partenaires dans le processus de la mise en place du corps des volontaires Congolais, ainsi que du modèle et du contenu d'engagement des parties,
- d'apprécier l'environnement socio-économique, politique et culturel du volontariat au Congo ;
- d'analyser les contraintes et les difficultés qui pourraient entraver le processus de mise en œuvre du volontariat comme une alternative crédible de renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile au Congo et des populations.

III - Méthodologie

La méthode utilisée pour la conduite de l'étude est la suivante :

- analyse documentaire des documents du Système des Nations Unies, de France Volontaires, des différents ministères techniques, comptes rendus de conférences et études rassemblés par le Programme des Volontaires des Nations Unies au Congo, France Volontaires, les initiatives de volontariat des autres agences du Système des Nations Unies, dont l'UNFPA, les organismes bilatéraux et multilatéraux et certaines organisations de la société civile congolaise ;
 - recherche d'éléments d'information complémentaires, notamment auprès du Ministère du Travail, du Ministère de la Jeunesse, du Ministère de Commerce, du Ministère des Petites et Moyennes entreprises, du Ministère du Plan, du Ministère des Finances et du Budget... ;
 - Enquête de terrain de 15 jours, à raison de 2 à 7 entretiens par jour, à la rencontre des organisations de la société civile, de services déconcentrés de l'Etat sur l'ensemble du territoire, de communes rurales et urbaines, et de comités villageois et inter-villageois, des partenaires au développement.
- L'enquête de terrain concerne la majeure partie des Sgrandes villes du pays : Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso, Impfondo, Dolisie, Nkayi, Owando, Oyo, Ewo, Sibiti, Djambala, Gamboma, Kinkala, Mossendjo, etc.

En pratique, les attentes sont :

- Interview des Volontaires des Nations Unies (VNU) nationaux et internationaux, des Volontaires Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES-France Volontaires) et autres en poste sur le terrain à travers le pays ;
- Briefing au lancement de l'étude et un débriefing en fin d'étude, avec les principaux partenaires du dispositif envisagé (l'UNFPA, le Programme des Volontaires des NU, France Volontaires, Ministères Jeunesse, Economie, de l'Emploi, certains acteurs de la société civile) ;
- Analyse des données rassemblées au cours de l'enquête terrain, et réflexion sur les recommandations à formuler ;
- Rédaction du Rapport de l'étude et du Document de Projet ;
- Proposition des textes de lois et textes réglementaires ;
- Préparation et animation de l'atelier de validation qui doit permettre de présenter aux partenaires et principaux

acteurs rencontrés les conclusions de l'étude et les drafts des textes législatifs et réglementaires. Ceci pour valider, préciser, et prioriser les orientations proposées ;

IV - Durée de la consultation :

Cette étude est menée par deux consultants nationaux en collaboration avec les experts et des personnes ressources de la société civile, des corps de volontaires internationaux, des ministères techniques et des agences de coopération et du Système des Nations Unies. L'équipe sera assistée par un consultant international afin de cerner les aspects transversaux, la préparation des documents de base et l'organisation de l'atelier de validation.

La consultation et la réalisation de l'ensemble des activités connexes se dérouleront sur un mois. La préparation, l'animation et la rédaction du rapport de l'atelier se dérouleront sur la même période. La durée est de 30 jours ouvrables par une équipe pluridisciplinaire de 2 consultants nationaux, assisté d'un consultant international. Une séance de travail sera organisée avec les consultants pour apprécier la compréhension et le contenu des Termes de Références, ainsi que la feuille de route pour la réalisation du mandat et dans les délais impartis y compris l'atelier national de validation.

V - Qualifications requises :

- être titulaires d'un diplôme supérieur en sciences sociales, sciences économiques, droit ;
- disposer d'une expérience en matière de formation et de travail, de volontariat avec les organisations de la société civile et d'au moins 5 ans d'expérience ;
- posséder une large expérience dans les domaines des ONG et associations en général et du volontariat en particulier ;
- avoir de bonnes connaissances des mécanismes de mise en œuvre des projets et programmes d'activités à base communautaire ;
- avoir une grande expérience personnelle sur le développement à la base, le développement participatif et le mode opératoire des volontaires, notamment des ONG et associations ;
- avoir de bonnes connaissances sur l'évolution de la société civile en général et du volontariat en particulier en matière d'appréciation des initiatives, des opportunités et des possibilités.

VI - Dossier de candidature

- Composition :

- Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de références ;
- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois et/ou formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande par ou retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
- Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

VII - Lieu de dépôt des soumissions

Bureau de l'UNFPA à Brazzaville, rue Crampel (en face de la BDEAC).

Vos dossiers de soumission seront adressés, sous pli fermé, à l'attention de :

Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo
Candidature N°004/FPA90/COG/2015 « Corps de volontaires »

Rue Crampel (en face de la BDEAC)
BP 19012 - Téléphone : (+242) 05 521 67 00
Brazzaville - République du Congo

VIII - Date limite de dépôt des soumissions

Mardi 25 mars 2015 à 17 heures 30

(N.B : Les Bureaux de l'UNFPA sont ouverts de lundi à Jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00).

Les Candidatures féminines sont vivement encouragées.
Brazzaville, le 11 Mars 2015

Barbara Joséphine LAURENCEAU
Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo

MLC

Les compagnons de lutte de Jean-Pierre Bemba dénoncent la confusion entretenue par Thomas Luhaka

Pour ces membres du Mouvement de libération du Congo (MLC), l'ancien secrétaire général de ce parti ferait un usage frauduleux dans ses correspondances et ferait croire qu'il entretiendrait encore la confiance du chef, Jean-Pierre Bemba.

Dans une mise au point relative à la situation qui prévaut au sein du MLC rendue publique par le coordonnateur général du corps des compagnons de la liberté, membre fondateur et secrétaire national de cette formation politique, José Ngoto, et qui porte en outre les signatures de Mbali Voto nvi Nvoto et Kwale Konzoli, ce corps des compagnons de lutte du chairman du MLC, Jean-Pierre Bemba Gombo, s'est insurgé contre « la confusion entretenue au sein de l'opinion par l'ancien secrétaire général de ce parti, Thomas Luhaka ».

Ce corps a, en effet, accusé l'ancien secrétaire général de leur parti de s'être livré à la confusion et les surenchères et d'avoir versé dans les combines et combinaisons visant à déstabiliser ce parti politique. Pour cette structure, Thomas Luhaka aurait, dans sa démarche, « non seulement sub-



Thomas Luhaka

tilisé les symboles administratifs du parti dont il en a fait usage frauduleux dans ses correspondances, notamment à la Céni, mais il se serait également illustré par la fourberie, en faisant croire à l'opinion moins avertie qu'il entretiendrait encore la confiance du Chef ».

Les compagnons de lutte de Jean-Pierre Bemba relèvent également que l'ex-secrétaire général du MLC, brandissant son statut actuel de membre du gouverne-

ment, se lancerait dans des promesses prétendant octroyer l'emploi à plus de trois cent cinquante chômeurs du MLC. À en croire ses pourfendeurs, l'objectif est ici d'embarquer derrière lui un monde qui lui permettrait de spéculer dans l'espace politique.

Appel à la conscience Après ce constat, ce corps dit en appeler à la conscience du ministre des PT-NTIC « à devoir renoncer à cette démarche de la honte ». il lui a également conseillé de suivre l'exemple de « ses prédécesseurs qui ont fait défection comme lui, mis en toute respon-

sabilité et dignité ». Alors que ces compagnons de Jean-Pierre Bemba exhortent l'opinion nationale et internationale de considérer ces actes de l'ancien secrétaire général du MLC comme de la pure supercherie politique et de n'en tenir pas compte, ils ont demandé aux autorités de frapper Thomas Luhaka d'incompatibilité et de le mettre hors d'état de nuire aux intérêts du MLC.

Lucien Dianzenza

BAS-CONGO

La base de Kitona a frôlé une insurrection armée

Ce camp militaire situé dans le territoire de Moanda, dans la province du Bas-Congo, a connu le 13 mars une agitation à la suite d'un soulèvement des ex-combattants protestant contre la mort de leur collègue puni par la hiérarchie militaire locale.

La tension était vive le 13 mars à la base militaire de Kitona où plus de deux mille ex-combattants sont encore en attente de leur démobilisation. Des coups de feu ont été entendus dans la matinée faisant quelques blessés avec, en prime, la destruction du dispensaire militaire criblé de balles.

Les pensionnaires de ce camp militaire seraient eux-mêmes à la base de cette déconvenue après qu'ils ont récupéré des armes et qu'ils se sont mis à tirer dans tous les sens.

Qu'est-ce qui a motivé cette attitude pour le moins inattendue de la part de ces ex-combattants issus d'anciens groupes armés ? D'après des sources sur place, il appert que tout serait partie du décès, la veille, d'un des militaires accusé d'indiscipline suite aux coups de fouet qu'on lui a administrés en guise de sanc-

tion sur ordre des responsables du camp. Une situation que ses amis avaient mal digérée au point de créer la panique sur le site. « (...) Il y a eu un cas d'indiscipline d'un élément en provenance des forces dites Nyaturu qui a tenté de remobiliser ses collègues de cet ex-groupe armé alors que c'est interdit dans les centres de regroupement de se référer à d'anciens groupes armés! Il a fallu que la hiérarchie militaire locale prenne des mesures disciplinaires. Certains ont vécu mal cela », a pour sa part tenu à expliquer le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga.

D'autres sources rapportent que, par ce soulèvement, les ex-combattants tenaient à exprimer leur ras-le-bol du fait des attermolements qui caractérisent le processus de leur démobilisation. La plupart d'entre eux séjournent, en effet, dans ce camp depuis plus d'un an sans espoir de réinsertion dans la vie sociale. Concernant le bilan de cette fusillade, les sources officielles font état de « quatre blessés légers qui sont en soins ». Aucun mort n'a été enregistré

Alain Diasso

IMMOBILIER

Un secteur prometteur à professionnaliser

Une catégorie de jeunes entrepreneurs très actifs est en train d'émerger dans ce marché. Comme l'a expliqué le promoteur d'une très jeune agence immobilière, le grand combat pour se frayer un chemin dans un environnement verrouillé jadis par les sociétés plus anciennes actuellement en difficulté a retardé leur évolution, mais le secteur pourrait encore contribuer plus fortement à la croissance de l'économie nationale.

L'explosion de l'immobilier dans quelques grandes villes congolaises est une réalité. La capitale, Kinshasa, connaît actuellement une profonde mutation sur le plan immobilier, et beaucoup de jeunes ont flairé l'affaire et viennent s'y agglutiner. Pour certains, l'objectif est de fuir le chômage. Un handicap majeur qui bloque le processus de professionnalisation du secteur. En effet, le contexte socioéconomique difficile du pays a eu pour effet de pousser beaucoup de jeunes dans le commerce lucratif des biens immeubles (locaux, bureaux, entrepôts, magasins, résidences, etc.). L'offre et la demande y sont très importantes, mais il manque cruellement de statistiques fiables.

Le constat sur le terrain est la présence de nombreuses opportunités pour développer les affaires. Pour autant, il ne suffit pas que de créer

une agence. En effet, la tâche reste très ardue pour les bureaux de location et de vente, en raison d'abord de la superficie à couvrir dans une mégapole comme Kinshasa. Dans un secteur en pleine croissance comme l'immobilier à Kinshasa, le plus grand défi est d'arriver à maintenir la tête hors de l'eau. La concurrence y est très rude, et les règles de jeu peu respectées. Un meilleur encadrement de l'État s'avère indispensable pour encourager l'émergence des agences professionnelles.

Selon notre source, l'absence totale d'encadrement de l'État contribue à faire du marché immobilier un refuge pour les débrouillards. Outre des règles plus rigoureuses attendues pour fonctionner dans ce secteur, l'autre enjeu majeur est d'arriver à faire accéder les jeunes à des crédits pour encourager les investissements. Il revient aux banques de devenir des vraies actrices de développement, a-t-elle poursuivi. On leur reproche de ne se contenter que d'un rôle de dépôt. Pour elle, il faut briser toutes les restrictions à l'accès au crédit, notamment les taux d'intérêt exorbitants et les délais trop courts de remboursement. À cela, il faut ajouter la multiplicité des taxes et autres droits. Ce poids est préjudiciable à l'émergence des agences professionnelles.

Laurent Essolomwa

BCC

Modernisation du système national de paiement

Le gouverneur Deogratias Mutombo Mwana Nyembo est déterminé à insuffler un nouveau souffle à la Banque centrale du Congo (BCC) en y apportant des réformes.

Au cours du point de presse qu'il a animé à l'issue de la deuxième réunion ordinaire du Comité de politique monétaire (CPM), le n°1 de la BCC a souligné que dans la version modernisée qui est en train d'être développée, elle a comme pièce maîtresse le RTGS, le système de règlement brut en temps réel et la version moderne est également assortie d'un système de gestion de titre qu'on appelle le dépositaire central des titres et d'une autre chambre de compensation.

le RTGS, explique-t-il, est un système complet et auto sécurisé. Il ne traite que les virements importants, il transite les opérations des politiques monétaires et de change ainsi que tous les flux interbancaires mais également tous les paiements de montants élevés de la clientèle et même tous les transferts de petits montants jugés urgents. Mais la chambre de compensation va prendre en charge uniquement les opérations de petits montants non urgents pour leur transfert et leur paiement.

L'évolution des travaux de modernisation du système national de paiement se déroule normalement. Selon le gouverneur, la première étape qui a consisté en la construction du réseau de télécommunication interbancaire pour relier tous les data centers de banque et centres informatiques de banques commerciales et de la BCC a été déjà finalisée. La deuxième étape qui est en cours consiste à développer tous les applicatifs et les logiciels dédiés au RTGS, au dépositaire central des titres et à la nouvelle chambre

de compensation. Grâce à la modernisation du système national de paiement, le gouverneur de la BCC a, par ailleurs, fait savoir que bientôt l'interbancaire des cartes sera opérationnelle.

Cette interbancaire est motivée par l'accroissement des nombres de paiement qui se font par carte. L'interbancaire, fait savoir le gouverneur de la BCC, fera en sorte que le détenteur d'une carte émise par une quelconque banque puisse faire ses transactions dans un point de vente où il y a le terminal du paiement d'une autre banque. Pour lui, grâce à l'interbancaire, une banque peut être présente dans un territoire sans toutefois y être physiquement. Dans un territoire éloigné où il n'y a pas de banque, explique le gouverneur de la BCC, on peut trouver des distributeurs automatiques ou des terminaux de paiement électroniques installés dans les hôpitaux ou magasins pour permettre au détenteur de la carte de faire leur transaction sans problème, même si réellement la banque n'est pas présente dans ce territoire.

Rappelons qu'à l'issue du CPM, il a été décidé de maintenir inchangé le dispositif actuel de la politique monétaire, à savoir le taux directeur à 2% et un coefficient de la réserve obligatoire de 8% et 7% respectivement pour les dépôts à vue et à terme en monnaie étrangère ainsi que 5% et 0% pour les dépôts à vue et à terme en monnaie nationale. À court terme, explique Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, il n'y a pas de risque majeur de choc susceptible de perturber la stabilité macroéconomique lorsqu'on analyse l'évolution récente de la conjoncture macroéconomique aussi bien sur le plan national qu'international.

Aline Nzuzi

CLASSEMENT-FIFA

La RDC occupe la 47^e position en mars

Après une Coupe d'Afrique remarquable sous la houlette du sélectionneur Florent Ibenge, les Léopards de la RDC ont intégré le top 50 du classement Fifa en février, occupant la 46^e position. En dépit de la perte d'une place en ce mois de mars, 47^e position, la RDC demeure dans le top 50.

La Fifa a rendu, le 12 mars, son classement mensuel des pays pour le mois de mars. Et La RDC se retrouve à la 47^e position mondiale, perdant une place par rapport au dernier classement publié en février après la troisième place obtenue par les Léopards à la Coupe d'Afrique des Nations en Guinée Équatoriale. Néanmoins, la RDC se

maintient dans le top 50 qu'elle a intégré depuis février. Un bon résultat des Léopards lors de la rencontre amicale du 28 mars contre l'Irak à Dubaï va certainement servir à le booster pour se revaloriser encore au classement Fifa du mois d'avril après avoir perdu une place en ce mois de mars. Sur le plan africain, les Léopards ont grimpé d'une case, passant de la 10^e à la 9^e position. Le trio de tête est constitué de l'Algérie (18^e rang mondial), la Côte d'Ivoire (20^e rang mondial) et le Ghana (24^e rang mondial). Le Congo Brazzaville a, pour sa part, quitté le Top 50, en perdant trois cases. Les Diables rouges qui occupaient la 49^e position après un retour extraordinaire sur l'échiquier continental

à la fin de la Coupe d'Afrique des Nations (quart-finaliste), pointent à la 52^e place mondiale. Sur le plan planétaire, l'Allemagne continue de dominer devant l'Argentine et la Colombie. L'on note cependant la nette progression de deux places de l'Italie qui réintègre le Top 10, dépassant l'Espagne qui se retrouve à la 11^e position. C'est la première fois que l'Italie figure dans le top 10 depuis juin 2014. Quand à la Furia Roja, elle a perdu de sa superbe depuis la débâcle à la Coupe du monde au Brésil en 2014. Pour établir ce classement, la Fifa a pris en compte sept matches amicaux disputés dont cinq au sein de la Concacaf.

Martin Enyimo

INDUSTRIALISATION DE LA RDC

L'invention du mortier marque aussi l'implication de la femme

En inventant, avec la complicité de l'homme, le mortier, un récipient servant à broyer les aliments, et plus tard le moulin, la femme a marqué en des traces indélébiles son implication dans le processus d'industrialisation de la RDC. C'est en tout cas le grand débat qui a tenu en haleine la salle de spectacle du Centre Wallonie Bruxelles le 12 mars.

Une masse compacte a investi le lieu pour suivre une conférence sur un thème bien évocateur : « Apport économique à la femme et de la femme dans un Congo émergent ». Deux oratrices, toutes deux professeurs, ont développé leurs arguments. La première intervenante, Josée Ngalula, a évoqué le thème très sensible de « La lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes par leur réinsertion socio-économique ». Quant à la suivante, Marie Claire Yandju, elle s'est davantage appuyée sur le thème « Innover pour mieux entreprendre ». C'est à elle que l'on doit la révélation sur le mortier découvert par la femme. Cet outil donnera naissance au moulin. Au regard de cette évidence, il ne serait pas exagéré de reconnaître que la femme a aussi, à son niveau, contribué à l'industrialisation de la RDC.

Mais cette industrialisation n'a pas ouvert la voie au développement du pays qui ne manque pas de potentialités du reste inexploitées. Au contraire, l'on constate, a rappelé Marie Claire Yandju, un contraste entre les potentialités du pays et la productivité dont l'origine serait, à en croire l'ora-



De gauche à droite, Marie Claire Yandju et Josée Ngalula

trice, l'absence d'implication de la femme. Marie Claire Yandju, spécialiste en technologies alimentaires et bioindustrie, a avancé des chiffres qui mettent en exergue les défis futurs. Il s'agit, par exemple, du niveau d'industrialisation du pays. Il ne représente que 4% de l'ensemble des entreprises de la RDC.

Faut-il évoquer également ce contraste entre des terres arables estimées à 80 millions d'hectares mais faiblement exploitées, à peine 4 millions exploitées ? L'on pourrait aussi s'interroger sur l'ampleur de l'informel (75% de l'activité économique) avec des femmes réunies au sein des ONG de développement et autres groupes associatifs et religieux fonctionnant comme des « entreprises en cagoule ».

Les femmes constituent au moins 52% de la population mais une majorité parmi elles est analphabète, et ne peut ainsi être utile au développement endogène de la RDC. Avec un appui à la base, la femme peut arriver à produire suffisamment de nourriture pour assurer l'auto-prise en charge alimentaire de toute la société. En effet, la femme représente 80% de la main d'œuvre qui réalise cette production alimentaire locale. L'idéal est d'aller au-delà

d'une économie primaire qui ne se limite qu'à la production des produits de base. La RDC ne donne pas suffisamment d'alternative à la transformation des produits agricoles et miniers, a-t-elle martelé. Aussi la femme pratique-t-elle encore des procédés de production très artisanaux qui sont loin de garantir la qualité des produits. Pire, plus de 52% de la production post récolte sont détruits ou vendus localement à vil prix.

Il est important d'encourager les innovations pour accroître la production et veiller à la qualité des produits sur le marché. Il ne faut pas hésiter d'avoir les meilleures technologies. Le grand défi est d'arriver à ne pas entretenir la pauvreté. Certes, des politiques plus incitatives sont nécessaires, notamment la réduction des barrières douaniers, l'aide financière de l'État, la formation des paysans, etc. Sur ce point, Josée Ngalula est restée intraitable. La femme doit devenir une actrice de développement pour son pays. Mais l'absence de revenus fait qu'elle reste vulnérable et s'expose aux violences sexuelles. Elle a besoin d'assurer son autonomie financière pour lutter contre ces violences qui constituent un frein au développement de la société.

Laurent Essolomwa

FESTIVAL INTERNATIONAL DES PEUPLES AUTOCHTONES

Kinshasa accueille la seconde édition

L'évènement prévu dans deux semaines dans la capitale congolaise vise à faire connaître les droits des peuples autochtones pygmées auprès de tous les Congolais, mais aussi arriver à booster l'adoption et la promulgation de la loi spécifique élaborée en leur faveur et sous examen actuellement au niveau de l'Assemblée nationale.



L'affiche du festival

La ville-province de Kinshasa va accueillir, du 27 au 29 mars, la seconde édition du festival international des peuples autochtones sur le thème « Festival international pour la reconnaissance des droits des peuples autochtones pygmées de la RDC ». La Dynamique de groupes des peuples autochtones (DGPA), l'organisatrice de cette activité, attend se servir de ce grand évènement afin de pouvoir influencer l'adoption de la proposition de loi sur les droits des peuples autochtones pygmées par le Parlement congolais.

La DGPA vise, par cette rencontre prévue en l'espace Fête par fête à Gombe, à éveiller la conscience du public et des décideurs politiques congolais sur la richesse du patrimoine culturel et des connaissances endogènes des peuples autochtones pygmées tout en soulignant leur besoin urgent d'une protection juridique et d'une connaissance légale en tant que « peuples autochtones », à l'instar de ceux qui vivent dans d'autres régions du monde, notamment ceux d'Afrique de l'est, d'Europe centrale et septentrionale, d'Amazonie et de l'Asie du sud-est, dont les statuts sont reconnus par les Nations unies et leurs États respectifs.

Mener un plaidoyer en faveur des peuples autochtones

Alors que l'évènement vise, d'une manière générale, à ouvrir des perspectives afin que les institutions de la République mettent en place un cadre juridique susceptible de protéger et promouvoir les droits des autochtones pygmées en RDC, il attend spécifiquement de mener un plaidoyer et un lobbying de haut niveau pour convaincre les députés et sénateurs à adopter la proposition de loi organique portant principes fondamentaux relatifs aux droits des peuples autochtones pygmées du pays. Cette conférence internationale ambitionne aussi de faire connaître les droits et la culture des peuples autochtones pygmées auprès de l'opinion publique nationale et internationale et de favoriser l'échange culturel et le partage des connaissances entre les autochtones des quatre coins de la planète. La promotion des pratiques culturelles des peuples autochtones pygmées en RDC, tout en influençant l'inscription de ces dernières dans le patrimoine culturel national et en montrant aux autorités congolaises que la problématique autochtone n'est pas un fait spécifique de la RDC mais une question mondiale qui est en train de mobiliser plusieurs institutions régionales et internationales, reste également une préoccupation des organisateurs.

Cependant, au-delà de l'aspect festif, l'objectif du festival est donc d'arriver à promouvoir la culture des peuples autochtones pygmées dans sa diversité, mais également à amener les institutions de la République à créer un cadre législatif adapté au mode de vie et environnement de ces derniers et capable de protéger leurs droits et les territoires qu'ils occupent. « À part cette simple protection juridique, pousser les autorités politico-administratives à développer des mesures correctives et adéquates, susceptibles d'améliorer le quotidien des peuples autochtones pygmées », a noté la DGPA dans les motivations de ce festival.

Les participants autochtones à ce festival viendront de l'Amazonie, de l'Asie, de la Norvège, du Cameroun, du Tchad, du Congo-Brazzaville, de la République centrafricaine, de la Tanzanie, du Kenya, du Rwanda et du Burundi. Pour la RDC, ils proviendront de dix provinces du pays, à part le Bas-Congo. Les organisateurs attendent également les représentants des organisations internationales, les acteurs politiques, les professeurs et chercheurs d'universités, les administratifs, les confessions religieuses, les partis politiques et les représentants de la société civile ainsi que les peuples autochtones pygmées vivant à Kinshasa et toute la couche de la population congolaise.

Lucien Dianzenza

8 MARS 2015

Les femmes congolaises appelées à s'approprier leurs droits légaux

À l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la femme le 8 mars dernier, Maître Sandra Dhello Boubag, notaire à Pointe-Noire, a fait l'état des lieux de la situation de la femme congolaise sur le plan politique, économique et social et pense que celle-ci a tous les atouts pour se protéger.

La législation congolaise a mis à la disposition des femmes, toutes les armes nécessaires pour leur protection mais, ces dernières doivent prendre à bras le corps les droits qui sont les leurs pour s'afficher à côté de l'homme. Voilà qui constitue le cheval de bataille de la notaire Sandra Dhello Biubag. Seulement, déplore-t-elle, la majorité des femmes congolaises sont limitées pour un problème de mentalité. Pour y remédier, elle propose que les femmes puissent accepter d'aller vers le changement et surtout à la formation, la panacée essentielle

de la marche vers le progrès. « Nous constatons malheureusement que, lorsqu'on organise les causeries-débats, les femmes ne viennent pas. Elles préfèrent aller dans les lieux festifs, oubliant que l'ignorance est un danger à éviter. La lutte sur l'égalité commence par la connaissance. Quand on connaît, on peut dénoncer et quand on dénonce, on peut changer le monde. C'est pourquoi, nous demandons aux femmes d'aller toujours écouter et prendre ce qui est important », a martelé Sandra Dhello Boubag. La notaire a, par ailleurs, interpellé l'Etat congolais, afin qu'il puisse contribuer à la promotion des différents textes en vigueur concernant l'intégration de la femme au développement. « L'Etat a intérêt de promouvoir ces lois prises en faveur de la femme car, plusieurs lois ont été prises mais, les gens ne les connaissent pas



Maître Sandra Dhello Biubag / crédit photo « adiac »

du tout. Nous profitons aussi de cette occasion pour sonner sur l'alarme pour que l'Etat pense aux textes d'application de certaines lois usuelles qui jusque là peinent à être mises en oeuvre », a ajouté Sandra Dhello Boubag

qui, pense aussi que l'Etat devrait aussi mettre fin à l'impunité afin que soit poursuivis les auteurs des crimes à l'égard des femmes. Parlons de l'égalité des droits entre l'homme et la femme dans le domaine du droit, elle a assuré

que l'égalité y est : « La loi dit clairement que la femme a les mêmes droits que l'homme dans la vie sociale politique et autres. Le seul problème réside au niveau du changement de mentalité car, si les hommes taillent les lois en leur faveur, c'est parce qu'il n'y a pas beaucoup de femmes dans les instances de prise de décisions et donc les femmes ont intérêt de lutter ». La notaire pense par ailleurs que le travail des femmes ne consiste pas seulement à leur omniprésence dans les associations et dans les églises, mais, aussi à plus de responsabilité et en incitant les enfants à explorer le monde, à travers les études et la culture de l'information. « Nous devons encourager les enfants à la lecture, à se former et à s'informer. Si nous allons vers la connaissance on sera de plus en plus éclairé », a-t-elle suggéré.

Charlem Léa Legnoki

HUMEUR

Le vrai visage de Radio-Congo Pointe-Noire !

Tenez ! Ce regard sur cette antenne de la chaîne nationale au niveau des départements du Kouilou et Pointe-Noire se veut objectif. Et c'est partant des plaintes et lamentations de ceux qui y travaillent que nous dressons ce tableau afin de sensibiliser les autorités locales et nationales.

Radio-Congo Pointe-Noire présente un visage qui laisse transpirer la vétusté et l'archaïsme. Le constat est fait à la fois par de nombreuses structures privées et publiques voisines et par des Ponténégrins qui la fréquentent. « Comment basculer dans le numérique dans de telles conditions, lorsqu'aucun indice ne traduit le modernisme dans notre chaîne ? », s'est plaint un animateur qui pense que la chaîne est totalement oubliée puisqu'elle peut rester, des jours entiers, sans émettre. Surtout lorsqu'il y a une grande pluie ou lorsqu'il y a une coupure du courant de la Société nationale d'électricité (SNE).

Cette Radio-Congo Pointe-Noire, disent ses visiteurs, contraste en grande partie avec ce que l'on recherche, la modernité des médias. D'abord, son emplacement n'est pas du tout admirable, car elle est quelque peu cachée, se situant à près de 25 mètres de l'avenue Germain Bicoumat. Elle se greffe à l'ancienne habitation dite des gouverneurs ou des anciens commissaires politiques. Certains habitants de la ville qualifient cette radio de « satellite gravitant autour d'une grande planète, car trop enfouie dans cette habitation qui la rend moins visible. » Cette radio a tout l'air d'une habitation aux chambres exigües transformées en bureaux.

Le personnel qui y travaille se dit abandonné, car des journaux, conférences et autres réunions des journalistes se passent dans des salles et studio non équipés et non climatisés dégageant ainsi une grande chaleur et faisant transpirer à grosses gouttes des journalistes. Que dire du matériel et des conditions de travail ? Ni ordinateurs, moins encore d'Internet ; des cassettes audio non conformes et rudimentaires, des fils de courant entrelacés qui pendent ici et là, avec un mobilier de bureaux à la limite hors d'usage. Et qu'observe-t-on lorsqu'il pleut ? Un large marigot se forme au portail et immerge la guérite des agents de la force publique appelés à sécuriser l'endroit. Et certains journalistes parlent même d'une « piscine populaire ».

La rencontre ajournée de la célébration en différé de la Journée internationale de la radio aurait été pour des journalistes une occasion de voir la tutelle toucher du doigt cette réalité. Hélas ! La chaîne manque de groupe électrogène pour pallier les coupures de courant décriées. Les cris de cœur du personnel qui y travaille sont restés sans effets.

« Ce que nous savons, le basculement dans le numérique n'est plus loin. Alors ni formation appropriée sur des nouvelles exigences de la technologie communicationnelle, ni matériel adapté, comment se fera ce basculement ici à la Radio-Congo Pointe-Noire ? », s'est plaint un chevalier du micro. Autorités locales et nationales, mécènes et autres personnes de bonne foi, cette situation vous interpelle tous.

Faustin Akono

FORCE PUBLIQUE

Près de 35 officiers de police formés au management

Débuté le lundi 9 mars dernier et destiné aux officiers, chefs de service et d'unités de police, le dit séminaire de formation s'est achevé vendredi 13 mars à Pointe-Noire. Celui-ci s'inscrit dans le cadre de la coopération policière entre la République du Congo et la République française. Il avait pour thème principal « management des services de police ».

Honoré Paka, Gaëtan Victor Oborabassi, Joseph Merrien, Michel Paris respectivement préfet du département de Pointe-Noire, directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire, commissaire divisionnaire de la police française et attaché de sécurité intérieure près l'ambassade de France en République du Congo accompagnés des officiers chefs de service et d'unités de police ont participé à la cérémonie.

En effet, remerciant au nom de tous les participants, les initiateurs de ce séminaire, Georges Kilebe, commissaire central de police de la ville de Pointe-Noire a déclaré que : « Au nom de tous les séminaristes, nous disions merci aux organisateurs de ce séminaire, pour tous les enseignements reçus. Vous avez apporté un plus à notre savoir. D'ailleurs ne dit-on pas que, plus j'apprends pour connaître, plus on se rend compte que l'on ne connaît pas ? Les échanges interactifs qui ont prévalu entre les séminaristes et l'instructeur ont permis aux participants de se familiariser à certains concepts managériaux utiles à la profession policière. Ces enseignements serviront indéniablement dans l'exercice de notre profession ».

Gaëtan Victor Oborabassi a indiqué qu'à travers plusieurs thèmes développés au cours de ce séminaire, les officiers chefs de services et d'uni-

tés de police des départements du Kouilou et de Pointe-Noire ont eu accès aux outils essentiels managériaux de pilotage des services de police. « Pour la police, le management c'est le maintien de l'ordre public, la protection des personnes et des biens, des institutions et des frontières. Être chef aujourd'hui, ne se limite plus à commander, il faut manager. Or, ma-



Photo de famille de la cérémonie

nager est une contrainte à la connaissance de soi-même, la connaissance des autres, leur considération et la prise en compte de leurs besoins. Il s'agit notamment, pour bien piloter l'activité opérationnelle d'un service ou d'une unité de police de construire les outils managériaux (tableaux de bord, plans d'action), d'affirmer le rôle-clé de chef, de manager, de savoir définir les objectifs et les priorités ainsi que les besoins en sécurité exprimés par les populations, consommatrices privilégiées de la denrée sécuritaire au quotidien », a-t-il signifié.

Le clou de cette rencontre était marqué par la remise des attestations aux participants, les échanges de quelques présents entre les organisateurs et les autorités policières des départements du Kouilou et de Pointe-Noire. Puis la lecture et la remise du témoignage de satisfaction du directeur général de la police congolaise à Joseph Merrien.

Séverin Ibara

17^e PRINTEMPS DES POÈTES EN FRANCE

Un instant autour de Gabriel Mwènè Okoundji à Mérignac



Gabriel Mwènè Okoundji et Henri Lopes

Dans le cadre de la 17^e édition du Printemps des poètes, du 7 au 22 mars sur le thème de l'Insurrection poétique, une rencontre en trois temps sera organisée le 20 mars à la médiathèque municipale de Mérignac en l'honneur du Congolais Gabriel Mwènè Okoundji.

En résidence au Village Okondo dans la région de Bordeaux, le poète Gabriel Mwènè Okoundji recevra les hommages de ses pairs dans la médiathèque municipale de Mérignac. Au programme, une projection du film *Gabriel Mwènè Okoundji* ; échanges avec Jacques Chevrier, auteur du livre *Gabriel Okoundji, poète des deux fleuves* pour terminer par les lectures de ses poèmes. C'est une occasion pour Gabriel Mwènè Okoundji, récipiendaire du Prix Mokanda 2014 de l'espace Livres et Auteurs du Bassin d'aborder le récit de ses racines. Reparer de ce « terreau natal » si important où l'homme, où qu'il aille, reste toujours un homme, qui doit s'efforcer de faire ce qu'il aime tout en allant toujours vers l'autre, quel qu'il soit. Une leçon d'humanisme et de sagesse renouvelée à chaque fois.

Marie Alfred Ngoma

MÉDIAS

Les oscars de la presse congolaise dédiés à Edith Lucie Bongo Ondimba

La 11^e édition des oscars de la presse congolaise s'est déroulée à l'hôtel Alima palace, dans les Plateaux, tout près d'Oyo, en présence de la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Gusso.

Première édition organisée hors de Brazzaville depuis la mise en place de cette initiative en 1995, par son promoteur, Adrien Wayi Lewi, la 11^e a été dédiée à la mémoire de la défunte Edith Lucie Bongo Ondimba, première dame du Gabon et fille aînée du chef de l'Etat congolais. Cette délocalisation est une manière de célébrer, selon le président du comité d'organisation, le Congo en pleine métamorphose.

Pour cette édition, dix-sept prix au total ont été remis, dont cinq en presse écrite, sept pour la radio et cinq pour la télévision. S'agissant des prix de la presse écrite, Les Dépêches de Brazzaville ont remporté celui du meilleur éditorialiste, tandis que ceux du meilleur journal, meilleur caricaturiste, meilleur chroniqueur et meilleur magazine ont été attribués respectivement au journal Le Patriote, à Turbo, Matondo Koubou Touré du Troubadour et à Bantuena.

Concernant les prix radios, ils ont été attribués à Maureen Ngassaye de la DRTV comme meilleure reporter sportif ; Simplicie Matourel comme meilleur animateur de programme ; Firmin Lopez, les prix de meilleure émission grand public ; Tamane Yoba Mavoungou (radio Liberté) meilleur présentateur des journaux en kituba ; Afoula Ngabaya prix du meilleur présentateur des journaux en lingala et

Blaise Ebika prix de meilleur correspondant lingala. Le prix de meilleur présentateur radio a, quant à lui, été attribué à Jean Gualbety Francis Kassa Boussoungou de radio-Congo Pointe-Noire.

Quant aux prix de la télévision, ils



La photo de famille des Oscars de la presse 2015

ont été attribués à André Ondélé en ce qui concerne le meilleur reportage ; meilleures émissions grand public à Séraphine Otouba de TV-Congo (To solola) et Eméry Patrice Obargui de MN-TV (Point de presse). Evence Perpétue Bandinga de Top-TV, Serge Niomélé et Gildas Mayela de TV-Congo ont respectivement reçu les prix de meilleur présentateur des journaux en kituba, lingala et français.

Il faut souligner que ces oscars ont

connu la participation des journalistes gabonais qui, en raison de la double appartenance d'Edith à ces deux pays où elle s'est illustrée par ses œuvres de soutien à la presse. Pour cette édition sponsorisée, comme lors de la 10^e par les Grands travaux, les ambassades de Chine et d'Algérie y ont contribué également à travers des dons d'ordinateurs. En effet, les différents récipiendaires ont remporté des

billets d'avion Ecair Brazza-Paris-Brazza, des ordinateurs et tablettes Huawei.

Rappelons que le directeur des rédactions des Dépêches de Brazzaville, Emile Gankama, a dédié le prix de meilleur éditorialiste décerné à l'unique quotidien du Congo aux femmes de ce groupe de presse, dans toute leur composante en ce mois de mars qui leur est consacré.

Guy-Gervais Kitina

RÉFLEXION

Réformer l'ONU ? Oui, mais comment ?

Deux raisons qui se conjuguent rendent indispensable une réforme fondamentale de cette institution dont la mission première était de faire régner la paix à travers le monde, mais qui s'enlise au fil du temps dans une sorte de paralysie infiniment dangereuse : la première est la montée continue des tensions entre les « Grands » qui la dominent grâce au Conseil de sécurité, la deuxième est le poids croissant du « Monde émergent », autrement dit de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique latine.

Le processus destructeur que nous voyons se développer sous nos yeux est exactement le même que celui qui conduisit à l'effondrement de la Société des nations créée au lendemain de la première Guerre mondiale dans le but de prévenir une nouvelle et mortelle crise internationale. Il résulte de l'incapacité des puissants de ce monde à résoudre les crises de toute nature qui menacent la paix du monde, ce qui permet aux extrémismes en tous genres de proliférer et conduit aux violences les plus extrêmes.

La raison pour laquelle une réforme de

l'Organisation des Nations unies s'avère aujourd'hui indispensable est que les pays membres permanents de son instance suprême, le Conseil de sécurité, en sont venus progressivement à ne plus gérer que leurs propres intérêts (1). Certes ils proclament, la main sur le cœur, que l'humanité peut compter sur eux pour faire régner la paix sur toute l'étendue de la Terre, mais dès que leur intérêt propre se trouve concerné, on les voit se diviser, se disputer, s'affronter verbalement, ce qui aboutit en fin de compte à la paralysie pure et simple du système.

Croire, dans un tel contexte, que la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume Uni et la Russie pourront gérer efficacement les crises de plus en plus violentes qui secouent le monde – voyez ce qui se passe au Proche et au Moyen Orient, en Europe de l'Est avec la crise ukrainienne, en Asie du Sud avec l'affrontement larvé de la Chine et du Japon – relève du phantasme pur et simple. Si rien n'est fait pour reconstruire l'ONU, vous verrez qu'un jour ou l'autre naîtra de ce désordre une crise mondiale que personne ne sera capable de gérer.

La seule manière de procéder aujourd'hui pour revenir à la raison et mettre l'humanité à l'abri d'une nouvelle secousse planétaire serait de fonder la nouvelle Organisation des Nations unies non pas, comme aujourd'hui, sur les rapports de forces nés du dernier conflit mondial, il y a soixante-dix ans, mais sur le poids réel des masses humaines vivant à travers le monde. Alors, en effet, la géopolitique reprendrait ses droits avec une répartition du pouvoir dans les instances internationales fondée sur la réalité démographique et non sur des influences dépassées.

Pour comprendre que ce qui précède relève du simple bon sens, il faut avoir présent à l'esprit le fait que les membres permanents du Conseil de sécurité représentent moins du quart de l'humanité – à peine deux milliards d'hommes sur près de huit milliards au total – et qu'ils sont, de ce fait, incapables de prendre en compte l'intérêt général de l'espèce. Un tel déséquilibre et le manque de légitimité que celui-ci révèle ne peuvent, à terme plus ou moins rapproché, qu'aggraver les crises en cours ou à venir. Cer-

tains signes laissent même prévoir qu'il pourrait bien se trouver à la base d'une nouvelle secousse planétaire.

L'Afrique, pour ne parler que d'elle, a aujourd'hui toutes les cartes en main – démographique, économique, environnementale, culturelle – pour ouvrir le débat qui permettrait de corriger les défauts de la gouvernance mondiale. Vaut-elle s'en convaincre tant qu'il en est temps et trouvera-t-elle en son sein une voix suffisamment puissante pour faire entendre ce qui est écrit sommairement ici ?

Jean-Paul Pigasse

1) Le Conseil de sécurité des Nations unies comprend quinze membres. Cinq sont permanents : la Chine, les États-Unis, la Russie, la France, l'Angleterre. Dix sont non permanents et élus pour deux ans seulement : actuellement l'Angola, le Chili, l'Espagne, la Jordanie, la Lituanie, la Malaisie, le Nigéria, la Nouvelle Zélande, le Tchad et le Venezuela. À ce jour, soixante États n'ont jamais été membres de cette institution.